



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

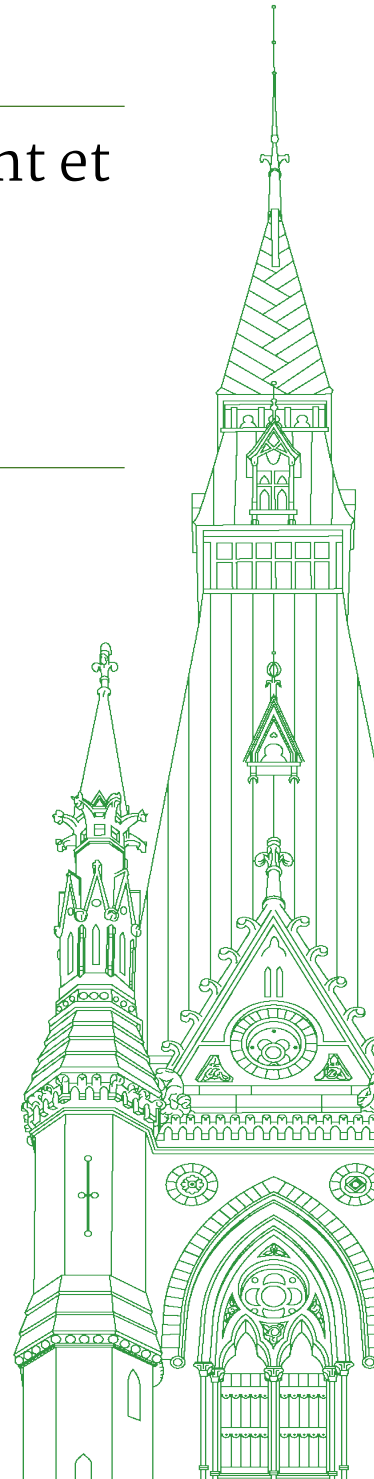
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 035

Le jeudi 23 avril 2026

Présidente : Shannon Miedema



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 23 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

La présidente (Shannon Miedema (Halifax, Lib.)): Bonjour, chers collègues.

Bienvenue à la 35^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Avant d'entendre les témoins, qui sont tous en ligne pour la première heure ce matin, voici quelques précisions au sujet des travaux du Comité. Le Comité ne se réunira pas mardi après-midi la semaine prochaine, parce que l'énoncé économique du printemps sera présenté à la Chambre. Notre réunion est donc annulée mardi, ce qui veut dire que nous étudierons probablement la question de l'eau douce jeudi.

Nous attendons toujours confirmation du MPO pour la comparaison de Dawn Farrell. Le greffier est en train de réorganiser le tout. Les choses devraient être réglées pour la semaine suivante, mais ce-la reste à déterminer. Nous vous informerons par courriel quand ce sera fait.

J'ai besoin de votre approbation concernant les budgets de quatre études.

Le premier budget est celui de l'étude sur la stratégie canadienne de protection de la nature. Il serait de 750 \$.

Tous ceux qui sont pour?

Des députés: D'accord.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Pourquoi est-il plus élevé que d'habitude?

Le greffier du comité (Leif-Erik Aune): J'ai demandé un casque d'écoute supplémentaire au cas où nous aurions un témoin à distance.

La présidente: Le deuxième est celui de l'étude sur le mandat du Bureau des grands projets, ses priorités et son fonctionnement. Il serait également de 750 \$.

Tous ceux qui sont pour?

Des députés: D'accord.

La présidente: Le troisième est celui de l'étude sur l'organisme consultatif pour la carboneutralité. Il serait de 1 000 \$ pour la comparaison des deux anciens membres.

Tous ceux qui sont pour?

Des députés: D'accord.

La présidente: Le dernier est celui d'une étude sur les plans et priorités de l'Agence Parcs Canada. Il serait de 750 \$.

Tous ceux qui sont pour?

Des députés: D'accord.

La présidente: Excellent.

Nous accueillons Mark Purdon, professeur agrégé à l'Université du Québec à Montréal.

Nous accueillons Catherine Swift, présidente de la Coalition of Concerned Manufacturers & Businesses Canada.

Nous accueillons Aaron Cosbey, associé principal, et Steven Haig, conseiller en politiques, de l'Institut international du développement durable.

Merci beaucoup de vous être joints à nous en ligne ce matin. Chaque organisation disposera de cinq minutes pour faire un exposé préliminaire. Nous passerons ensuite aux questions des membres du Comité.

Monsieur Purdon, vous avez cinq minutes.

La parole est à vous, monsieur.

[Français]

Mark Purdon (professeur agrégé, Université du Québec à Montréal, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Merci, madame la présidente, mesdames et messieurs, de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui virtuellement.

Je m'appelle Mark Purdon. Je suis professeur agrégé à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, ici à Montréal, où j'ai occupé la chaire sur la décarbonation. Je suis politologue et m'intéresse aux marchés du carbone depuis plus de deux décennies. J'ai notamment observé de près le système québécois de plafonnement et d'échange depuis sa création, ainsi que le financement des marchés internationaux du carbone en vertu de l'Accord de Paris et du Protocole de Kyoto. Je précise que je coédite actuellement un livre, sous contrat avec l'University of Toronto Press sur le fédéralisme canadien en matière de carbone, qui comprend des chapitres écrits par des universitaires de tout le pays, notamment sur les Autochtones et sur le fédéralisme en matière de carbone.

En janvier, j'ai communiqué mes commentaires à la ministre au sujet du document de travail intitulé « Stimuler des marchés du carbone efficaces au Canada », et je suis heureux d'avoir l'occasion d'en parler aujourd'hui.

Mon principal message est le suivant: le système fédéral de tarification du carbone pour les entreprises devrait évoluer vers un système de plafonnement et d'échange fondé sur la comptabilisation des émissions absolues. Le modèle québécois, lié à celui de la Californie, devrait servir de point de repère à cet égard. La comptabilisation absolue permet une plus grande intégrité environnementale, une meilleure transparence et un meilleur alignement avec la coalition mondiale sur le carbone qui se forme actuellement autour du système d'échange de droits d'émission de l'Union européenne. Je vais expliciter trois raisons.

Le premier enjeu est la transparence. Le système canadien de tarification fondé sur le rendement présente de graves lacunes en matière de transparence. Les normes de rendement confidentielles des entreprises, les calculs complexes du crédit et l'opacité des prix effectifs font en sorte qu'il est très difficile de savoir ce que paient réellement les entreprises. Le prix de référence fédéral du carbone est de 95 \$ la tonne d'équivalent CO₂, mais l'Institut canadien du climat estime, compte tenu de certaines de ses recherches, que les grands émetteurs paient environ 10 \$ la tonne en moyenne, soit un huitième du prix de référence. Dans le système de plafonnement et d'échange du Québec, la dernière vente aux enchères s'est conclue à environ 40 \$ la tonne. Ce prix est accessible au public et s'applique uniformément aux émetteurs visés. L'attribution gratuite dans le système québécois soulève des préoccupations, mais leur part devrait diminuer, et la Californie et le Québec s'emploient maintenant à régler le problème de l'attribution excédentaire.

La transparence n'est pas une question mineure d'ordre technique. Il est difficile pour le Canada de comparer les exigences d'une province à l'autre, chacune ayant ses propres variations selon son propre système de tarification fondé sur le rendement. Il est donc difficile d'évaluer l'équivalence avec le Québec ou de démontrer la conformité aux nouvelles exigences internationales, comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, entré en vigueur dans l'Union européenne au début de l'année.

Le deuxième enjeu est l'intégrité environnementale et la stabilité du marché. Un plafond absolu d'émissions donne une meilleure garantie environnementale que le système de tarification fondé sur le rendement. Quand le système d'échange d'émissions de l'Union européenne a fait face à une baisse des prix au cours de ses premières décennies d'application et que les prix étaient vraiment trop bas, l'Europe a créé sa réserve de stabilité du marché vers 2018. Cette réserve est une soupape d'approvisionnement fondée sur des règles qui ajuste automatiquement la valeur aux enchères. La proposition actuelle de tarification fondée sur le rendement au Canada repose plutôt sur un certain nombre d'ajustements et d'interventions de nature stratégique et réglementaire. Je suis convaincu que ces mesures seront appliquées de bonne foi, mais il faut savoir qu'elles sont plus lentes à réagir et plus exposées à l'ingérence politique.

Un système de plafonnement et d'échange assorti d'un mécanisme de stabilisation du marché fournirait le signal d'investissement stable et à long terme dont les entreprises manufacturières et technologiques du Canada ont besoin.

Le troisième enjeu est l'harmonisation internationale. Selon l'International Carbon Action Partnership, presque tous les systèmes de tarification du carbone qui ont vu le jour au cours des dernières années — notamment en Chine, en Indonésie, au Brésil et en Turquie — sont fondés sur des systèmes absolus de plafonnement et d'échange. Le système canadien fondé sur le rendement est de plus en plus isolé. Les systèmes de plafonnement et d'échange sont

intrinsèquement plus compatibles avec l'article 6 de l'Accord de Paris et mieux adaptés à l'ajustement carbone aux frontières appliqué par l'Union européenne. Pourquoi? Parce que les prix sont transparents et vérifiables.

• (1105)

L'harmonisation est également importante du point de vue des coûts. Selon le Fonds monétaire international, un prix de référence uniforme du carbone d'environ 73 \$ canadiens — 90 \$ en dollars de 2025 — serait celui dont on a besoin à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris d'ici 2030. Si le Canada ne prend de mesures qu'à l'échelle nationale, on aura besoin de prix du carbone beaucoup plus élevés, alors que ce type de système de plafonnement et d'échange nous permettrait de mieux participer à ces mécanismes internationaux pour nous aider à répartir les coûts de la lutte contre les changements climatiques.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Swift, vous avez cinq minutes.

Catherine Swift (présidente, Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada): Le secteur manufacturier canadien est en déclin depuis un certain temps. Depuis 2018, en pourcentage du PIB au Canada, il a diminué de 5 %, comparativement à une augmentation de 10 % aux États-Unis. C'est important parce que le secteur manufacturier est, partout dans le monde, une source fondamentale d'innovation, de productivité et d'emplois bien rémunérés.

Le secteur manufacturier et le secteur de l'énergie sont étroitement liés, surtout au Canada. De nombreuses entreprises manufacturières de l'Est du Canada dépendent énormément du secteur pétrolier et gazier. Trop de Canadiens croient que seules l'Alberta et la Saskatchewan sont touchées quand des politiques punitives sont imposées au secteur pétrolier et gazier, alors que, en réalité, cela a une incidence importante sur le bien-être de tout le pays. Le secteur manufacturier représentait auparavant 20 % de l'économie canadienne, comparativement à un peu moins de 10 % aujourd'hui.

La tarification du carbone est très problématique pour les entreprises manufacturières et les petites et moyennes entreprises en général, et ce pour un certain nombre de raisons. Le fardeau fiscal est l'une des principales raisons pour lesquelles les entreprises quittent le Canada, la plupart du temps pour s'installer aux États-Unis. En ajoutant un autre impôt, on n'améliorera guère notre position dans la concurrence, notamment auprès de notre partenaire commercial de loin le plus important.

D'autres pays, évidemment, n'imposent pas ce genre de taxes.

Comme la taxe sera, entre autres, prélevée sur le secteur pétrolier et gazier, elle fera augmenter les prix de l'énergie, qui sont déjà beaucoup trop élevés. Les entreprises manufacturières consomment beaucoup d'électricité et d'énergie en général. Elles sont beaucoup moins concurrentielles en raison de politiques dites vertes, qui sont insensées et inefficaces. La tarification du carbone pèsera lourd sur le secteur manufacturier et sur celui de l'énergie, soit les deux secteurs les plus productifs de l'économie canadienne. Comme chacun sait, nous avons un grave problème de productivité, et il est donc tout simplement insensé d'imposer une lourde taxe sur le carbone aux deux secteurs qui contribuent le plus à notre productivité. Cela a évidemment une incidence sur notre niveau de vie.

En plus d'alimenter l'inflation pour les entreprises et les consommateurs, la taxe sur le carbone ajoute une couche supplémentaire de bureaucratie et de complexité, et cela se traduit par des coûts supplémentaires pour les entreprises, qui les refileront aux consommateurs.

La chute des prix des crédits de carbone indique que le marché du carbone ne fonctionne pas bien.

Cette taxe est également dissimulée, et cela complique l'évaluation de son impact et de son efficacité. Le fardeau fiscal est une autre raison pour les entreprises et les investisseurs de fuir le Canada pour s'intéresser à des pays plus compétitifs. Une politique gouvernementale qui prétend vouloir attirer des investissements au Canada tout en imposant des taxes comme la taxe sur le carbone aux entreprises revient à essayer d'inspirer et d'expirer en même temps.

Le premier ministre Carney a déclaré récemment que ce qu'on appelle le carbone décarboné — un peu comme une eau qui ne serait pas humide — sera en grande demande dans le monde et que tous ces investissements très coûteux dans la décarbonation en vaudront la peine. Ce n'est absolument pas vrai. D'autres pays veulent notre pétrole et notre gaz maintenant, tels quels, et la décarbonation leur importe peu. En fait, tous les coûts imposés aux entreprises en raison de cette taxe, plus les projets de captage et de stockage du carbone extrêmement coûteux qui sont prévus, auront probablement pour effet d'exclure les entreprises canadiennes du marché plutôt que de leur donner un avantage quelconque sur le plan des prix.

Le Canada a raté une occasion en or de fournir aux Canadiens et au reste du monde une énergie abordable, fiable et produite de façon responsable, à cause des politiques insensées des libéraux depuis dix ans, comme la tarification du carbone pour les entreprises, qui a étouffé notre secteur économique le plus précieux, celui du pétrole et du gaz. Cela a beaucoup contribué à la baisse du niveau de vie des Canadiens depuis onze ans et au classement actuel du Canada au dernier rang des comparaisons économiques internationales.

Pour terminer, j'aimerais revenir sur ce qu'a déclaré il y a quelques jours une personne de notre conseil d'administration. Elle a récemment ouvert un magasin aux États-Unis pour sa très prospère moyenne entreprise de fabrication. Elle ne tarit pas d'éloges sur l'environnement aux États-Unis, qu'elle juge formidable pour son entreprise comparativement à l'environnement au Canada. Il se trouve qu'elle a récemment rencontré un membre du Congrès américain. Ce n'était même pas dans un contexte commercial, mais elle a été ravie qu'il s'intéresse vraiment à son entreprise, qu'il pose une foule de questions très pertinentes et qu'il se félicite de la politique gouvernementale lui permettant d'embaucher plus de gens. Voici ce qu'elle a dit: « Si seulement les responsables politiques du gouvernement canadien pouvaient être aussi engagés et intéressés. »

Le gouvernement libéral ne semble pas du tout soucieux de consulter les petites et moyennes entreprises. Si c'était le cas, il n'adopterait pas de politiques aussi préjudiciables que la tarification du carbone.

Les entreprises et les travailleurs canadiens subissent les conséquences de cette taxe ainsi que d'autres politiques punitives sous la forme de pertes d'emplois, de fermetures d'entreprises, mais aussi de transferts à l'étranger, comme c'est souvent le cas. Les conditions non concurrentielles propres à l'économie canadienne ont poussé de nombreux fabricants à quitter le Canada bien avant que M. Trump

et ses tarifs douaniers n'entrent en jeu. Quand un pays perd son secteur manufacturier, il ne le récupère pas avant très longtemps, voire jamais.

Merci.

● (1110)

La présidente: Merci de votre exposé, madame Swift.

C'est au tour de M. Cosbey ou de M. Haig, pour cinq minutes.

Aaron Cosbey (associé principal, Institut international du développement durable): Merci beaucoup, madame la présidente. Je suis honoré de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je suis associé principal à l'Institut international du développement durable. Économiste de formation, j'ai 35 ans d'expérience. Je vais faire un exposé commun avec mon collègue Steven Haig, qui est conseiller en politiques pour le programme énergétique de l'IIDD. L'Institut est un groupe de réflexion reconnu mondialement, dont le siège social se trouve à Winnipeg et qui compte plus de 300 experts travaillant dans le monde entier à l'avancement du développement durable.

Nous sommes à un tournant du système canadien de tarification du carbone pour les entreprises. Le gouvernement fédéral est en train d'examiner la fonctionnalité du système et ses dispositions d'équivalence pour les provinces et les territoires. Le récent protocole d'entente entre le gouvernement fédéral et l'Alberta engage celle-ci à renforcer rapidement et considérablement son système de tarification du carbone pour les entreprises. Entretemps, d'importantes politiques climatiques ont été abandonnées ou affaiblies au Canada, avec l'assurance qu'un prix plus élevé du carbone pourra les compenser.

Dans cette optique, nous retenons cinq conclusions de notre examen approfondi de la tarification du carbone au Canada.

Premièrement, la tarification du carbone pour les entreprises fonctionne. Comme économiste, je sais que mes collègues ne sont pas d'accord sur grand-chose, mais on s'entend généralement pour dire que la tarification du carbone est le moyen le plus efficace de réaliser la décarbonation industrielle. Les systèmes d'échange des grands émetteurs du Canada sont un modèle. Ils récompensent les entreprises qui innovent et sanctionnent celles qui traînent, et ils offrent de solides incitatifs tout en freinant les répercussions sur la compétitivité et la fuite de carbone. L'analyse de l'ICC atteste que c'est l'instrument stratégique climatique le plus efficace du Canada, et de loin.

Il faut savoir que la tarification du carbone n'est pas seulement une politique climatique. La décarbonation des entreprises canadiennes est indispensable à leur compétitivité sur les marchés mondiaux qui accordent une attention particulière aux faibles émissions de carbone.

• (1115)

Steven Haig (conseiller en politiques, Institut international du développement durable): Deuxièmement, le système actuel est en difficulté. Dans le mémoire présenté par l'IIDD dans le cadre des consultations fédérales sur la tarification du carbone, nous avons décrit en détail 10 mesures qui permettraient d'apporter des améliorations dont on a besoin de toute urgence. Il s'agit notamment d'exiger des prix effectifs minimums, c'est-à-dire le prix des crédits sur les marchés secondaires dans les régimes provinciaux et territoriaux. En Alberta, par exemple, les prix variaient dernièrement de 30 à 40 \$ la tonne, soit une ristourne d'environ 60 % sur le prix de référence. Des prix faibles diminuent les incitatifs que le système est censé offrir et ils sapent la certitude nécessaire aux investissements à long terme à faibles émissions de carbone.

Troisièmement, le Canada a besoin d'une tarification du carbone forte et croissante après 2030. Faute de mise à jour, le prix du carbone commencera à baisser en termes réels dans à peine quatre ans. C'est une difficulté cruciale pour un instrument qui est censé attirer des investissements à faibles émissions sur plusieurs décennies. La modélisation commandée par l'IIDD montre qu'un prix du carbone atteignant 380 \$ la tonne en 2040 pourrait réduire les émissions canadiennes de plus de 100 mégatonnes comparativement au statu quo. Cela représenterait une année d'émissions de la quasi-totalité du transport routier au Canada et éviterait des dommages liés au climat estimés à plus de 30 milliards de dollars, le tout avec des repercussions économiques gérables.

Aaron Cosbey: Quatrièmement, les différents secteurs ont besoin d'exigences différentes. En vertu du système fédéral fondé sur le rendement, les entreprises paient uniquement pour les émissions supérieures aux normes adaptées à chaque secteur. Cela réduit les coûts globaux et prévient la fuite de carbone et la perte de compétitivité, mais les études de la Commission sur la compétitivité carbone révèlent que les secteurs industriels au Canada sont exposés à toutes sortes de vulnérabilités.

Le système actuel ne fait pas suffisamment de distinctions et il applique un resserrement annuel général de 2 %, quelle que soit la vulnérabilité. Selon la modélisation effectuée pour l'IIDD, l'application d'un taux de resserrement plus rigoureux aux secteurs moins vulnérables aurait un impact énorme. Dans un scénario où les prix du carbone sont élevés, on pourrait obtenir le même résultat environnemental d'ici 2040 tout en créant 12 000 emplois équivalents temps plein de plus, en ajoutant 2,6 milliards de dollars au PIB et en enregistrant un peu plus de 1 milliard de dollars de plus en exportations nettes.

Cinquièmement, la tarification du carbone ne peut pas suffire à elle seule. Elle est indispensable à la compétitivité du Canada et au respect de nos engagements climatiques, mais ce n'est pas une panacée. Les aciéries, par exemple, ne vont pas investir dans la décarbonation si aucune politique ne leur garantit qu'elles auront accès à de l'électricité et à de l'hydrogène propres.

Selon la modélisation du prix du carbone commandée par l'IIDD, le coût des technologies à faibles émissions de carbone est l'un des facteurs les plus importants, et cela souligne bien le rôle d'une politique industrielle verte au Canada. Par ailleurs, au Canada, la tarification du carbone réduit à peine les 60 % d'émissions nationales qui ne proviennent pas de l'industrie lourde, contournant ainsi d'importants secteurs comme les transports, l'agriculture et la construction.

Steven Haig: En conclusion, le système canadien de tarification du carbone est à un tournant. Si on l'améliore, si on le consolide et

qu'on l'élargit en y combinant des politiques favorables, il pourra jouer un rôle prépondérant dans la capacité du Canada à atteindre ses objectifs climatiques tout en garantissant la compétitivité de nos entreprises dans un monde en pleine décarbonisation. Le temps est venu d'agir.

Merci.

La présidente: Merci à tous de vos témoignages.

Nous allons maintenant passer aux questions avec M. Bexte. Vous avez six minutes, monsieur.

• (1120)

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins de leur présence aujourd'hui. Je vous remercie d'être avec nous et de participer à nos discussions.

Madame Swift, vous nous mettez en garde contre les politiques actuelles qui contribueraient à un exode des investissements et à une érosion de la capacité au Canada. Quelles preuves en avez-vous à ce jour, et est-ce que cela s'accélère?

Catherine Swift: Nous avons constaté pas mal de choses depuis un certain temps. Ce n'est pas seulement récent, comme je l'ai dit dans mon exposé officiel. Cela remonte bien avant Trump. Comme on sait, ces jours-ci, on blâme Trump pour tout et rien, mais les faits démontrent le contraire. C'est largement antérieur à la situation tarifaire. C'est une combinaison de facteurs comme la fiscalité et la bureaucratie. Nous représentons surtout des petites et moyennes entreprises, et c'est sur elles que pèse le fardeau. Nous avons vraiment besoin d'une réforme en profondeur de toute la bureaucratie.

Vous en demandiez des preuves. Les données de Statistique Canada confirment que des entreprises quittent le Canada. Je vais vous donner un exemple. Notre conseil d'administration, qui compte une douzaine de membres, dont la plupart représentent des entreprises manufacturières qui n'avaient aucune usine aux États-Unis il y a 10 ans. Aujourd'hui, la moitié de ces entreprises en ont, et les autres cherchent à en ouvrir.

J'ai des preuves anecdotiques aussi bien que des statistiques officielles à l'appui. Des données récentes attestent également que nos jeunes talents quittent le pays.

Nous avons à la fois des témoignages de représentants d'entreprises et des données officielles comme celles de Statistique Canada.

David Bexte: Merci. Certaines données confirment que le 1 % de la population qui gagne le plus d'argent quitte le pays, emportant son intelligence et son esprit d'entreprise, mais aussi sa richesse et ses ressources.

Vous avez dit représenter surtout des petites et moyennes entreprises. Que pensez-vous de l'idée du gouvernement fédéral de réduire le seuil à 10 000 tonnes d'émissions par an, plutôt que 100 000? Quelle incidence cela aurait-il sur l'économie canadienne?

Catherine Swift: Cela aurait un impact important, c'est certain.

Les gens ne pensent qu'au coût de ce genre de taxes, mais le problème tient en grande partie au fardeau réglementaire que cela impose également, qui est aussi un coût. Et ce n'est pas mesuré correctement. D'autres témoins vous ont dit la même chose. Je crois que nous sommes d'accord pour dire que nous ne mesurons pas très bien l'impact de ces politiques.

Il y a des années, Environnement Canada avait un modèle économique — et je suis moi aussi économiste — qui mesurait l'impact de politiques comme la taxe sur le carbone pour les entreprises. C'est Trudeau qui s'en est débarrassé. C'était tout simplement insensé, parce qu'une bonne partie du problème était qu'on n'avait aucune idée des répercussions. On peut les constater d'une certaine manière, mais, si on pouvait mieux les mesurer, on en aurait une bien meilleure idée. Le système actuel ne tient pas à cet égard.

David Bexte: Merci.

La Fédération canadienne des contribuables et d'autres ont fait valoir que la tarification du carbone se répercute dans tout le système. Selon vous, quelle en est l'incidence sur les ménages?

Catherine Swift: Cela alimente l'inflation, évidemment, tout comme la taxe sur le carbone elle-même. Pendant des années, on nous a dit que cette taxe n'avait pas contribué à l'inflation, jusqu'au moment où les libéraux s'en sont débarrassés. Et c'est à ce moment-là que l'inflation a brusquement diminué. Quel miracle. Il en va de même pour la taxe sur le carbone pour les entreprises et, à vrai dire, pour n'importe quelle autre taxe. L'idée que les entreprises ne la répercuteront pas ne fait que traduire une méconnaissance de leur fonctionnement. Évidemment qu'elles doivent le faire. Elles évoluent toutes dans un environnement très concurrentiel. Il y a bien quelques exceptions, mais elles fonctionnent dans un environnement très concurrentiel. Elles doivent être concurrentielles. Quand elles sont confrontées à un lourd fardeau fiscal, elles le répercutent, tout comme la complexité. Cela augmente aussi les coûts d'exploitation, et c'est quelque chose qu'on ne mesure pas correctement.

Nous avons déjà de graves problèmes liés au coût de la vie et à une forte inflation, et la situation internationale n'aide pas avec la guerre en Iran, etc., qui a fait monter les prix pour tout le monde. Donc, la dernière chose dont nous ayons besoin serait que notre gouvernement impose des politiques encore plus punitives à chaque Canadien, et pourtant c'est exactement ce qu'il fait.

David Bexte: Selon des rapports récents, 50 000 emplois pourraient être menacés si le prix du carbone grimpe à 170 \$ la tonne. Comment vos membres réagissent-ils à ce risque, et est-ce que cela accélère leur exode du Canada?

Catherine Swift: Effectivement. Ils voient les prévisions d'augmentation de la taxe sur le carbone pour les entreprises et se disent: « Oh, c'est déjà assez grave en ce moment, et voilà que cela empire. »

De façon générale, notre économie ne va pas bien. Ces choses passent plus facilement quand l'économie va bien. Je crois que vos données sur le nombre d'emplois qui seraient perdus viennent de l'Institut Fraser.

Comme toujours, évidemment, la situation économique dépend de nombreux facteurs. La fiscalité en est un, mais cela dépend aussi de l'état général de l'économie et de ce qui se passe du côté des prix du pétrole à l'international. On pourrait énumérer de nombreux facteurs.

• (1125)

David Bexte: Vous faites allusion à l'effet cumulatif de tous ces enjeux. Je crois qu'on va arriver à un point critique où les choses vont s'effondrer. À mon avis, c'est imminent.

Pourriez-vous nous préciser ce que vous considérez comme le plus grand risque pour le secteur manufacturier du Canada, si ces politiques sont maintenues?

Catherine Swift: Les entreprises fuient le Canada. Nous avons déjà vu les données qui prouvent qu'elles quittent le pays.

Le secteur manufacturier est extrêmement important pour n'importe quelle économie — j'espère l'avoir dit dans mon exposé. Les petites et moyennes entreprises sont aussi extrêmement importantes. Si nous perdons cette combinaison, il sera très difficile de la rétablir. Elle ne fait pas qu'augmenter le PIB, ce qu'elle fait évidemment. Elle favorise aussi l'innovation, la productivité et tout ce qui manque au Canada en ce moment. La situation ne fera qu'empirer si nous perdons une grande partie de notre secteur manufacturier.

David Bexte: Nos plus brillants investisseurs s'en vont.

La présidente: Merci.

Monsieur Greaves, vous avez six minutes.

Will Greaves (Victoria, Lib.): Merci, madame la présidente.

Bonjour aux témoins — même si c'est une matinée difficile pour le Comité quand, malheureusement, des témoins semblent complètement en contradiction avec les faits. C'est aussi très trompeur, tandis que notre travail avance et que nous essayons de préparer une analyse factuelle fondée sur des données probantes de la question extrêmement importante de la tarification du carbone pour les entreprises du pays.

Je sais que certains de nos collègues d'en face s'inquiètent des changements qui seront apportés à la composition de nos comités, puisqu'il y aura probablement plus de députés du gouvernement. Je suis heureux qu'il y ait ici des témoins qui peuvent effectivement servir de membres supplémentaires du PCC, compte tenu de la qualité et de la teneur de leurs témoignages de ce matin.

J'aimerais demander aux représentants de l'Institut international du développement durable s'ils peuvent nous parler des allégations concernant les répercussions de la tarification du carbone sur les petites entreprises et sur la compétitivité internationale du Canada.

Monsieur Cosbey ou monsieur Haig, est-ce que l'un d'entre vous pourrait répondre à cette question?

Aaron Cosbey: Je vais essayer.

Les témoignages que vous avez entendus jusqu'ici donnent tous et sans équivoque à penser que le fonctionnement des systèmes d'échange de droits d'émission des grands émetteurs au Canada, notamment le système fondé sur le rendement, protège efficacement les entreprises de leurs répercussions sur la compétitivité et du risque de fuite de carbone. Je répète ce qu'on vous a déjà dit. Les entreprises paient seulement à partir du seuil de la norme sectorielle qui leur est fixée. En dessous de ce seuil, il n'y a pas d'émissions. En fait, les entreprises qui dépassent la moyenne des émissions sectorielles en tirent des bénéfices. Il y a des incitatifs à l'amélioration et des sanctions dans le cas contraire.

Voyons, soyons réalistes et basons-nous sur des faits. Le coût moyen du carbone est assez faible pour ces entreprises. C'est délégué. C'est un mécanisme qui protège ces entreprises contre les répercussions sur la compétitivité.

Will Greaves: Merci de cette réponse.

Je vais peut-être commencer par vous, monsieur Cosbey, pour ma deuxième question.

Pourriez-vous situer le Canada et notre système de tarification du carbone par rapport à d'autres économies industrialisées comparables?

Aaron Cosby: Certainement.

Premièrement, la tarification du carbone est omniprésente dans le monde entier. Plus de 50 économies se sont dotées de systèmes de tarification du carbone, et plus de 20 % des émissions mondiales de GES sont couvertes par ces systèmes. Le nôtre n'est pas plus ambitieux que celui de l'Union européenne — qui songe à une tarification complète du carbone — ou celui de la Suède, entre autres exemples. Il se situe quelque part entre les deux. C'est un système ordinaire de tarification du carbone pour les entreprises. Il comporte des mécanismes ordinaires de protection contre les fuites de carbone et contre les répercussions sur la compétitivité. Tous les systèmes sont différents, mais le nôtre n'est pas un cas particulier.

Will Greaves: Je vous remercie.

Je vais m'adresser à M. Purdon ce matin.

Bonjour. Merci de vous être joint à nous.

Puis-je vous adresser la même question, monsieur? Pourriez-vous situer le prix du carbone industriel au Canada en comparaison d'économies comparables?

Mark Purdon: Ma réponse sera peut-être un peu différente.

Je trouve que le système de tarification fondé sur le rendement est différent de ce que nous observons dans la plupart des autres administrations dotées d'un système de tarification, qui, elles, ont mis en place un système absolu de plafonnement et d'échange. Il y a beaucoup de complications. Il y a des éléments... des choses comme le mode de tarification fondé sur le rendement dans certains de ces autres systèmes d'échange de droits d'émission, mais le système canadien de tarification fondé sur le rendement est très différent.

Je vais vous donner des chiffres que j'ai encore en tête après avoir examiné certains de ces rapports. La tarification du carbone s'inscrit désormais le plus souvent dans ces nouveaux systèmes de plafonnement et d'échange. Beaucoup de ces systèmes sont sectoriels. Celui de l'Indonésie est axé sur le secteur industriel. Ce n'est pas aussi répandu qu'au Québec, qui est un peu différent. C'est la même chose dans l'Union européenne, où il s'agit surtout des entreprises industrielles et de production d'électricité. L'Union européenne est en train de mettre au point un deuxième système d'échange de droits d'émission pour les secteurs du transport et de la construction, qui sera distinct. Mais, si j'ai bien compris, ce sera un système absolu, à la différence de notre système actuel de tarification fondé sur le rendement.

• (1130)

Will Greaves: Merci, monsieur Purdon.

Monsieur Cosby et monsieur Haig, pourriez-vous nous parler des risques pour la compétitivité internationale du Canada associés au fait d'éliminer ou de diluer davantage nos politiques actuelles de réduction des émissions et de lutte contre les changements climatiques? En quoi cela affecterait-il le Canada sur le plan stratégique, comparativement à nos partenaires commerciaux et alliés?

Aaron Cosby: On sait que le commerce mondial de l'avenir se préoccupera de la teneur en carbone des biens échangés. On sait que la façon la plus efficace de décarboniser nos entreprises expor-

tatrices est d'imposer une taxe sur le carbone ou un système quelconque de tarification du carbone.

Si on dilue ce système, on met en péril des marchés à venir soucieux du carbone contenu dans les biens échangés. L'Union européenne s'est dotée du CBAM. Le Royaume-Uni a indiqué qu'il en aura un, lui aussi. La Norvège également. La Thaïlande et Taïwan en ont un. L'Australie envisage un. Et puis, il y a les exigences du secteur privé qui remontent la chaîne de valeurs.

L'acier écologique fait l'objet de plus de 100 normes en cours d'élaboration ou en vigueur. Elles sont pour la plupart dictées par le secteur privé. Les deux tiers de la production de gaz de Montney sont certifiés. Pourquoi?

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être des nôtres.

Madame Swift, j'aimerais que vous répondiez à ma question par oui ou non.

Selon vous, y a-t-il un réchauffement climatique causé par l'être humain et la combustion des énergies fossiles?

[Traduction]

Catherine Swift: Je trouve qu'il y a beaucoup de preuves contradictoires. Il est intéressant de constater à quel point la science s'éloigne de l'hypothèse d'une origine humaine...

[Français]

Patrick Bonin: Je suis désolé de vous interrompre, madame Swift, mais j'ai peu de temps de parole.

Ma question est simple, et j'aimerais que vous y répondiez simplement par oui ou non.

Est-ce qu'il y a un changement climatique causé par l'être humain et les combustibles fossiles?

[Traduction]

Catherine Swift: Non.

[Français]

Patrick Bonin: Pouvez-vous répéter votre réponse, s'il vous plaît?

[Traduction]

Catherine Swift: Non.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

Merci, madame Swift.

Monsieur Purdon, vous avez parlé des avantages d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission comparativement à une tarification. Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails à ce sujet? Quels sont les avantages?

[Traduction]

Mark Purdon: L'avantage du système fondé sur les allocations est que c'est une mesure plus crédible, mais il y a davantage de problèmes de transparence en matière d'efficacité. On en discute actuellement. C'est plus facile à observer dans les systèmes d'échange de droits d'émission grâce à la comptabilisation des émissions absolues.

Ces systèmes posent des problèmes intrinsèques en matière de transparence et de reddition de comptes comparativement au système de tarification fondé sur le rendement. Nous avons beaucoup plus de transparence concernant les coûts et le fardeau réglementaire qui y sont associés. Je crois qu'il faut être sensible à ces enjeux, comme le disait Mme Swift.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

En passant, je vous remercie de votre travail documenté, scientifique et rigoureux.

Ces systèmes sont très complexes. Serait-il possible pour vous de nous fournir de la documentation afin de nous donner plus de détails sur la question de la transparence, entre autres, que vous venez d'aborder?

Généralement, considérez-vous qu'il serait bénéfique de reproduire un système comme la Western Climate Initiative partout au Canada?

• (1135)

Mark Purdon: Grosso modo, je crois que oui.

[Traduction]

À mon avis, la Western Climate Initiative, qui lie le Québec et la Californie, et son système de comptabilisation des émissions absolues présentent certains avantages du côté des critères dont j'ai parlé tout à l'heure — la transparence étant l'un des plus importants.

Il est également important de constater que la Western Climate Initiative prend de l'ampleur aux États-Unis. L'État de Washington se joindra très probablement à nous l'an prochain. On en discute dans l'État de New York et au Colorado. On observe donc un certain élan aux États-Unis. C'est aussi quelque chose d'important à prendre en considération en raison des liens qui existent encore entre les économies canadienne et américaine.

[Français]

Patrick Bonin: Pourriez-vous nous parler un peu de la comptabilisation absolue des émissions? Est-ce important comparativement à la comptabilisation de l'intensité des émissions, par exemple?

[Traduction]

Mark Purdon: Le système de tarification fondé sur le rendement exige certaines analyses et renseignements propres à chaque entreprise réglementée. Cela suppose tout un effort de collecte d'information et la confirmation des analyses techniques. Ce processus comporte un certain nombre d'étapes.

Dans le cas des systèmes d'échange de droits d'émissions absolues, il y a effectivement des complications. Les entreprises doivent pouvoir mesurer les émissions de gaz à effet de serre de leur inventaire, mais ces capacités et ces pratiques se développent depuis une décennie au Québec, et je crois que la plupart des entreprises du Canada ont déjà développé ces capacités. Il existe un processus

normalisé, alors que chaque système de tarification fondé sur le rendement semble avoir ses propres règles et règlements pour le calcul des seuils et pour la mesure de la conformité, et c'est ce qui devient très complexe.

[Français]

Patrick Bonin: Selon vous, est-il suffisant d'avoir un seul signal de prix de la tarification du carbone industriel pour réduire assez rapidement les émissions et pour aligner la tarification sur les objectifs de l'Accord de Paris? Si oui, devrait-il y avoir un prix minimal, selon vous? Vers quel prix devrait-on tendre?

[Traduction]

Mark Purdon: Je vais vous parler de la situation au Québec. L'échange de droits d'émission avec la Californie présente des avantages en raison de la réduction du coût de conformité. Il en coûte moins cher de réduire les émissions en Californie qu'au Québec, parce que le Québec pollue relativement peu sur le plan énergétique. C'est pourquoi les réductions d'émissions sont supérieures en Californie. Cela réduit considérablement les coûts de conformité.

Il y a toutes sortes de problèmes en Californie. On peut en parler si vous voulez, mais le plus important, c'est que, si le Québec se dissociait de la Californie pour atteindre sa cible de réduction de 2030, il faudrait que les prix du carbone au Québec dépassent 300 \$ la tonne. À l'heure actuelle, ils sont d'environ 40 \$ ou 50 \$. C'est un peu faible à cause des problèmes politiques en Californie. Ils devraient certainement être plus élevés en Californie et au Québec pour atteindre conjointement les cibles de réduction de 2030. Cela dit, c'est très loin de ce dont le Québec aurait besoin pour atteindre ces cibles à lui seul.

La présidente: Merci.

Monsieur Leslie, vous avez cinq minutes.

Branden Leslie: Merci, madame la présidente.

Madame Swift, je regrette que vous ayez dû subir des propos calomnieux à votre égard et, à vrai dire, à l'égard des petites et moyennes entreprises de tout le pays. Cela dit, je me félicite que ce qui se dit tout bas soit exprimé tout haut. Nous pouvons nous attendre à un gouvernement majoritaire dans lequel les voix dissidentes de toutes sortes seront le plus possible réduites au silence.

Quand les États-Unis vont dans une certaine direction et que le Canada accumule les taxes sur le carbone industriel, est-ce qu'il devient plus facile ou plus difficile de conserver des emplois manufacturiers et des investissements au pays?

Catherine Swift: Les données sont claires. La situation devient beaucoup plus difficile, et cela dure depuis un certain temps déjà. Ce n'est pas un phénomène récent.

On peut parler théorie tant qu'on veut, mais les données sont très claires et elles rendent compte des faits. Ce n'est pas de la théorie. Les gens s'en vont. Des gens compétents s'en vont. En fait, tout le monde veut faire quelque chose de bien pour l'environnement, y compris les petites et moyennes entreprises. Et elles le font souvent mieux que les grandes sociétés, mais le bâton plutôt que la carotte n'est pas la solution.

Comme on le sait, il y a des années, on était convaincu que les changements climatiques étaient causés par l'homme et que la science le prouvait. Eh bien, la science est loin d'en être sûre. De plus en plus de gens ne sont plus aussi convaincus qu'ils l'étaient au départ une fois qu'ils ont analysé les données. Si notre économie n'est pas en bonne santé, comme c'est le cas aujourd'hui, nous ne pourrions même pas nous permettre les mesures d'incitation en faveur du climat que nous aimerions tous voir mises en place, et donc...

• (1140)

Branden Leslie: Madame Swift, je suis désolé de vous interrompre. Vous avez dit, en nous mettant en garde, que les capitaux sont mobiles, et vous avez dit qu'environ la moitié des membres actuels de votre conseil d'administration ont déjà ouvert une succursale aux États-Unis. Quand des entreprises prennent ce genre de décisions, quel rôle la taxe sur le carbone joue-t-elle dans le choix de l'endroit où s'installer?

Catherine Swift: Il n'y a pas que cela, évidemment. Il y a beaucoup de choses, comme le fardeau fiscal global, le fardeau fiscal cumulatif. Le fardeau administratif est tout aussi lourd. Je dirais que ce n'est pas un facteur de premier plan, mais que c'en est un parmi de nombreux autres.

C'est l'autre problème. Il y a beaucoup de mécanismes. On ne cesse de nous dire que la tarification du carbone est la meilleure solution sur le plan économique, puisqu'elle est fondée sur le marché, etc., mais il y a toutes sortes d'autres choses qui s'y ajoutent. Il y a beaucoup de réglementation. Si on croit vraiment que la taxe sur le carbone est la solution, alors faisons seulement cela. Pourquoi toute cette réglementation en plus?

Branden Leslie: Justement, vous l'avez évoqué en parlant des petites et moyennes entreprises manufacturières. Elles sont souvent durement touchées en raison de l'énorme complexité des contraintes réglementaires auxquelles elles sont assujetties. Or, elles ne disposent pas des services chargés de la conformité, des juristes internes et des marges dont bénéficient les grandes entreprises du secteur.

Peut-on dire que ces politiques frappent beaucoup plus durement les PME?

Catherine Swift: Absolument, oui.

J'ai des tonnes de preuves, si cela vous intéresse. Les entreprises comptant moins de 20 employés représentent 98 % des activités au Canada. Elles représentent la moitié de notre PIB et environ 60 % de l'emploi total. Si vous pensez que le fait de négliger le secteur des petites et moyennes entreprises n'a pas beaucoup d'impact, les données vous montreront que vous vous trompez lourdement.

Branden Leslie: Vous avez également laissé entendre que les entreprises allaient absorber ces coûts et qu'ils ne seraient pas répercutés en aval de la chaîne de valeurs. Le gouvernement semble croire que c'est ainsi que cela va fonctionner. Ce sont les entreprises sans scrupules qui vont payer les taxes.

Dans le monde réel, qui finit par payer plus cher quand les entreprises manufacturières sont frappées d'une taxe sur le carbone plus élevée?

Catherine Swift: Elles en absorbent souvent une partie.

Je me suis entretenue récemment avec certains de nos membres du secteur manufacturier. Il y a un an, leurs entreprises étaient en bonne santé et pouvaient donc tolérer certaines de ces politiques

punitives. Elles ont une vision à long terme. Elles peuvent s'accrocher pendant six ou huit mois, voire plus. Ce sont de bonnes entreprises qui existent depuis longtemps, mais elles disent aujourd'hui que la situation devient critique. C'est pourquoi elles se tournent vers d'autres pays, notamment les États-Unis.

On peut bien parler de l'Ouzbékistan et de son système, mais 75 à 80 % de nos exportations vont toujours aux États-Unis, en dépit des mesures actuelles. Et cette situation va perdurer dans une large mesure.

Branden Leslie: Vous avez évoqué l'accumulation des coûts et les choix difficiles auxquels vos membres sont confrontés. Constatez-vous un changement de comportement chez vos membres en raison de ces coûts? Je pense notamment à des mesures comme un report des projets d'expansion, l'arrêt des activités après la pose des fondations avant qu'un édifice ne soit effectivement construit, l'annulation de projets, la réduction de l'ampleur des projets ou tout simplement la délocalisation à l'étranger.

Catherine Swift: Je constate tout cela à la fois. Nos membres déplacent leurs projets d'expansion aux États-Unis, donc c'est le Canada qui y perd. Souvent, ils conservent une présence au Canada — une activité réduite — mais c'est au sud de la frontière qu'ils se développent, innovent et tout le reste.

C'est intéressant. Tant qu'ils conservent une partie de leurs activités au Canada, les données ne montrent pas qu'ils partent, puisqu'ils sont encore ici. Vous voyez ce que je veux dire? Même les données sur les départs — et nous avons beaucoup de ces données — ne reflètent pas toute la réalité à cet égard.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci.

Madame Swift, avez-vous dit que les changements climatiques n'existaient pas vraiment et qu'ils ne constituaient pas un problème?

Catherine Swift: Non, je n'ai pas dit que les changements climatiques ne constituaient pas un problème. J'ai dit que c'était la notion de changements climatiques d'origine humaine qui posait véritablement problème. Nous savons que le climat a changé depuis des millénaires et qu'il continuera à changer pendant encore des millénaires.

Bjorn Lomborg, qui est un véritable expert en la matière, estime que la solution réside dans l'adaptation et non dans la fiscalité, tout comme beaucoup d'autres personnes.

Eric St-Pierre: Monsieur Cosbey, qu'en pensez-vous?

Aaron Cosbey: Franchement, si c'est là votre hypothèse de départ, je comprends mieux les recommandations stratégiques qui en découlent.

Lorsque l'on écoute des instances scientifiques reconnues, comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui regroupe plus de 3 000 spécialistes des sciences de la nature, économistes et physiciens, les données issues d'études évaluées par des pairs semblent indiquer de manière écrasante, avec une certitude absolue, que les changements climatiques sont un phénomène d'origine humaine.

Oui, il y a toujours eu des changements climatiques au fil des ans, mais jamais à une telle échelle ni à un rythme aussi rapide qu'aujourd'hui.

• (1145)

Eric St-Pierre: Merci.

[Français]

Monsieur Purdon, est-ce que les changements climatiques sont réels?

Mark Purdon: Oui, et ils sont causés par les êtres humains.

Eric St-Pierre: Monsieur Purdon, êtes-vous d'accord sur le fait que la tarification du carbone industriel est un mécanisme efficace pour réduire nos émissions?

Mark Purdon: Oui.

[Traduction]

Je pense que cela s'est avéré efficace. Les études publiées suggèrent qu'il s'agit de l'outil le plus efficace utilisé par le gouvernement fédéral canadien. Cependant, les prix sont bas et l'objectif est encore loin d'être atteint.

[Français]

Eric St-Pierre: C'est parfait.

Je sais que vous venez du Québec, mais vous pouvez répondre en anglais à ma prochaine question, qui porte sur le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission, ou SPEDE.

Les petites et les grandes entreprises québécoises sont-elles favorables au SPEDE?

[Traduction]

Mark Purdon: À ma connaissance, deux sondages d'opinion ont été réalisés. L'un a été mené vers 2017 auprès d'entreprises soumise au système de plafonnement et d'échange. La participation n'a suscité aucune opposition. Les prix étaient alors très bas.

Il y a quelques années, un étudiant à la maîtrise a tenté de reproduire cette étude. Dans l'échantillon plus restreint sur lequel nous avons pu travailler, les entreprises québécoises n'ont pas semblé opposées à la tarification du carbone.

[Français]

Eric St-Pierre: Merci.

[Traduction]

Mark Purdon: J'ajouterais que cela comprend de nombreux achats de quotas importés de Californie.

[Français]

Eric St-Pierre: Monsieur Purdon, pouvez-vous nous faire parvenir ces études, ces rapports ou tout autre document qui serait utile pour le Comité?

[Traduction]

Mark Purdon: Oui. Je m'en occuperai.

Eric St-Pierre: Monsieur Cosby, c'est un grand honneur de vous accueillir parmi nous. Vous êtes l'un des plus grands experts mondiaux du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, le MACF, en Europe et de la tarification du carbone dans le secteur industriel. Vous avez présidé la Commission sur la compétitivité carbone. Votre expertise est très sollicitée partout dans le monde.

Pourriez-vous communiquer à notre comité les rapports que vous ou l'Institut international du développement durable, l'IIDD, avez rédigés et qui démontrent en quoi la tarification du carbone dans le secteur industriel est en réalité bénéfique pour le Canada?

Aaron Cosby: Je serais ravi de vous transmettre les trois rapports publiés en 2004 et 2005 par la Commission sur la compétitivité carbone, que j'ai présidée, comme vous l'avez souligné. Leurs principales conclusions indiquaient que nos secteurs à forte intensité énergétique et exposés à la concurrence internationale sont vulnérables, mais pas sur le plan économique en termes de compétitivité, à la délocalisation des émissions de carbone ou aux répercussions de la tarification du carbone sur la compétitivité.

Eric St-Pierre: Parfait. Merci.

La semaine dernière, notre premier ministre a annoncé pour septembre prochain la tenue d'un sommet sur l'investissement dont l'objectif est d'attirer environ 1 000 milliards de dollars de capitaux vers l'économie canadienne. Ce sommet est organisé par les principaux fonds de pension, notamment le Régime de pensions du Canada, le RPC, et le Régime de pensions du secteur public, le RPSP, dans le but précis d'attirer les capitaux des grands fonds institutionnels et des fonds de pension. De plus, par habitant, le Canada attire plus d'investissements étrangers que tout autre pays du G7, soit environ le double de notre partenaire le plus proche au sein de ce groupe. Il s'agit en fait du niveau le plus élevé de ces 18 dernières années. Cela signifie tout simplement plus de croissance, plus d'emplois et plus d'occasions d'affaires. Cette initiative s'inscrit également dans un contexte où nous appliquons une tarification du carbone à l'échelle industrielle.

Monsieur Cosby, je me demandais si vous pourriez expliquer à notre comité et à nos collègues conservateurs pourquoi la tarification du carbone dans le secteur industriel va de pair avec une économie résiliente et contribue en réalité à attirer des capitaux.

Aaron Cosby: Je partage l'avis de Catherine Swift selon lequel le Canada traverse une crise de compétitivité. Je comprends les raisons qui poussent à attirer ces investissements au Canada comme moyen de résoudre ce problème, mais notre compétitivité future dépendra de notre capacité à décarboner nos industries exportatrices. Ces exportateurs vont se heurter à des restrictions — ils y sont d'ailleurs déjà confrontés — en raison de l'empreinte carbone de leurs exportations.

[Français]

La présidente: Merci, monsieur St-Pierre.

Monsieur Bonin, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Monsieur Purdon, j'aimerais que vous nous parliez un peu des ajustements à la frontière pour le carbone en Europe. Pourrait-il y avoir des conséquences pour le Canada s'il n'y avait pas un équivalent sur le plan de la tarification carbone? Est-ce que ce serait quelque chose d'intéressant à mettre en place au Canada?

[Traduction]

Mark Purdon: Je m'en remettrais volontiers à M. Cosby sur cette question. Si j'ai bien compris, il sera un peu compliqué de démontrer la conformité du Canada avec le MACF en raison des problèmes comptables liés à la mise en évidence de l'impact du système de tarification fondé sur le rendement, le STFR. Ce sont là les difficultés dont nous avons déjà discuté. Si le Canada venait à mettre en place un système similaire, je pense que le STFR pourrait également ralentir l'adoption ou freiner la légitimité perçue de ce type de MACF au Canada.

Je m'en remettrais à d'autres experts sur cette question.

• (1150)

[Français]

Patrick Bonin: Justement, monsieur Cosby, je voulais vous remercier de tout votre travail.

Pourrait-il y avoir des conséquences si le Canada n'avait pas une tarification carbone suffisante pour les entreprises du Québec, et ce, même si le Québec a un système en place qu'il voudrait exporter en Europe? Le Québec pourrait-il être désavantagé si le Canada n'avait pas un système suffisamment robuste et solide?

[Traduction]

Aaron Cosby: Non. Nos exportations vers l'Europe sont en réalité favorisées par le MACF de l'Union européenne, en particulier dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium. Dans ces deux secteurs, notre intensité moyenne en gaz à effet de serre, ou GES, est inférieure à celle des producteurs européens. Le MACF nous confère en fait un avantage de prix sur le marché intérieur européen. Nous sommes avantagés par l'existence de la tarification du carbone, car celle-ci sera déduite de nos redevances du MACF, mais comme l'a fait remarquer M. Purdon, il est difficile d'en déterminer le montant exact.

Quant à savoir si nous avons besoin d'un tel mécanisme au Canada, nous nous attaquons actuellement à nos problèmes de compétitivité au moyen des normes sectorielles du STFR et des quotas gratuits au Québec; toutefois, à mesure que nous progressons vers l'objectif de carboneutralité, nous devons commencer à réfléchir à nos propres mécanismes d'ajustement carbone aux frontières.

[Français]

Patrick Bonin: Merci.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Dalton, c'est à vous de prendre la parole pendant cinq minutes.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Merci.

Merci aux témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

La semaine dernière, j'ai discuté avec quelqu'un qui m'avait envoyé un courriel. Je l'ai appelé. Il était si bouleversé qu'il avait de la difficulté à camoufler ses émotions. Il parlait des difficultés auxquelles lui et d'autres sont confrontés, notamment en raison du coût de la vie et d'autres problèmes. Il parlait du gouvernement actuel et de la manière dont ses politiques affectent le Canadien moyen. Il m'a mis au défi et m'a dit: « Marc, vous devez vous faire entendre vous exprimer à ce sujet, car cela nous fait du tort. Ces politiques nous causent des préjudices. »

Nous pouvons bien vivre dans nos tours d'ivoire et toucher nos salaires de fonctionnaires, mais les salariés qui comptent sur leur

emploi, qui travaillent dur et ne se contentent pas de recevoir des aides de l'État, ont du mal à joindre les deux bouts.

J'aimerais poser ma question à Mme Swift.

La tarification du carbone industriel représente un coût supplémentaire. Les libéraux nous ont opposé l'argument selon lequel la tarification du carbone, entre autres choses, mais parlons plus précisément de la tarification du carbone industriel, n'a pas d'incidence sur le coût des denrées alimentaires, ni sur le coût de la vie. Cependant, la population de la Colombie-Britannique, où je vis et où la situation stagne depuis une dizaine d'années sous ce gouvernement libéral et sous le gouvernement néo-démocrate à l'échelon provincial, a du mal à joindre les deux bouts. Je le constate.

Pourriez-vous nous donner votre avis, s'il vous plaît, sur cette question précise de la tarification du carbone industriel et sur son incidence sur le coût de la vie et du panier d'épicerie? Nous pourrions ensuite approfondir un peu plus le sujet.

Catherine Swift: Cette tarification a évidemment une incidence sur le coût de la vie. Toute taxe a, d'une manière ou d'une autre, une incidence sur le coût de la vie. Cependant, il ne s'agit que d'une taxe parmi toutes celles qui existent au Canada.

Si vous vous en souvenez bien, on nous avait dit que la tarification du carbone initiale pour les consommateurs n'avait pas d'incidence sur l'inflation. Or, il est évident qu'elle en a eu une. Tout économiste digne de ce nom le sait, et n'importe qui d'autre le sait probablement aussi.

Une partie de la désinformation qui circule ici pose problème. On a menti aux gens sur les conséquences de ces taxes, et la tarification du carbone industriel n'est qu'une taxe parmi tant d'autres qui, bien sûr, font grimper le coût de la vie.

De plus, comme elle pèse très lourdement sur le secteur de l'énergie et qu'il s'agit d'un secteur relativement émetteur, les transports... Nous importons beaucoup au Canada et ces marchandises doivent être transportées. La plupart sont transportées par camion. On constate donc un lien très direct entre le prix de l'essence et la manière dont celui-ci se répercute sur pratiquement tous les prix, des biens de consommation au panier d'épicerie, bien entendu, et sur bien d'autres choses encore.

Encore une fois, nous sommes un grand importateur. Nous sommes également un grand exportateur, mais nous sommes avant tout un grand importateur. C'est l'une des raisons pour lesquelles cette tarification a indéniablement une incidence sur le prix de pratiquement tous les produits.

• (1155)

Marc Dalton: Merci beaucoup.

Je visite des entreprises et des secteurs d'activité partout en Colombie-Britannique, y compris sur l'île de Vancouver. Je pense notamment à l'exploitation forestière, à la pêche et à l'industrie manufacturière. Nous assistons à la fermeture d'usines. Nous voyons des milliers de personnes perdre leur emploi. Nous avons vécu cette situation dans ma communauté de Maple Ridge. La plus grande usine, la scierie Hammond, a fermé ses portes il y a plusieurs années.

Nous discutons avec ces personnes, ces propriétaires qui ont délocalisé leurs entreprises. Comme vous l'avez dit, ils conserveront une structure de façade en Colombie-Britannique, ou au Canada, mais ils déménagent parce que c'est un bien meilleur investissement.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la manière dont, entre autres — je sais que vous avez évoqué la réglementation —, la tarification du carbone industriel affecte notre compétitivité et le marché de l'emploi?

Catherine Swift: Eh bien, tout cela fait partie intégrante d'un même ensemble. En économie, tout est lié, comme nous le savons. Encore une fois, vous pouvez parler autant que vous voulez de l'Europe, mais comme nous y réalisons environ de 4 à 5 % de nos échanges commerciaux, ce n'est pas négligeable, mais ce n'est certainement pas le facteur déterminant. Les États-Unis sont de loin notre principal partenaire commercial, et ils sont loin d'avoir le même type de réglementations et de mesures liées au carbone, comme la tarification du carbone industriel, que nous. C'est là l'essentiel.

Les entreprises ne déménagent pas pour aller en France, en Allemagne ou ailleurs. Elles s'installent aux États-Unis. D'ailleurs, elles ne tiennent pas à déménager. Je peux vous l'affirmer en tant que personne qui s'entretient constamment avec les dirigeants de ces entreprises — et je pense sincèrement que bon nombre d'entre vous, politiciens, devriez sortir davantage —; ils ne veulent pas déménager. Déménager coûte cher, et ces personnes ont une famille, en plus de toutes les raisons habituelles. Elles le font parce qu'elles y sont obligées, pour rester en activité.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Fanjoy pour cinq minutes.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci.

Tout d'abord, madame Swift, plus tôt dans votre témoignage, vous avez indiqué que vous ne pensiez pas que les changements climatiques soient d'origine humaine. Est-ce là la position de la Coalition of Concerned Manufacturers & Businesses of Canada?

Catherine Swift: Oui.

Bruce Fanjoy: Merci.

Catherine Swift: Bien sûr, les changements climatiques sont une réalité; personne ne dit qu'ils n'existent pas. Les données sont très claires.

D'ailleurs, pourquoi aucun pays au monde n'a-t-il atteint aucun de ses soi-disant objectifs de l'Accord de Paris et tout le reste, et pourquoi les gens se désintéressent-ils complètement de la question?

Bruce Fanjoy: Merci, madame Swift.

Monsieur Cosby, j'aimerais aborder la question de la compétitivité de nos entreprises à l'avenir. Avant d'occuper ce poste, j'ai travaillé dans le domaine des affaires et du marketing. À terme, l'économie mondiale va s'électrifier. Nous en voyons déjà les signes. Ce processus ne s'arrêtera pas. À terme, tous nos secteurs suivront cette voie, tout simplement parce que c'est bon pour les affaires.

La rapidité avec laquelle nous nous positionnons par rapport à nos concurrents a son importance. Si nous prenons du retard, il n'y a pas d'avantage concurrentiel. Si, en revanche, nous sommes en

tête, cela peut renforcer la compétitivité de nos entreprises et les emplois qu'elles créent.

Pourriez-vous nous dire en quoi la rapidité avec laquelle nous agirons sera importante dans ce domaine?

Aaron Cosby: C'est une excellente question. Pour y répondre, je soulignerais que le secteur privé comprend parfaitement le point que vous soulevez ici. Comme je l'ai dit, si l'on prend l'exemple de l'industrie sidérurgique, plus d'une centaine de normes existantes ou en cours d'élaboration visent à attester des caractéristiques écologiques de l'acier, et la plupart d'entre elles relèvent de l'initiative du secteur privé. Pourquoi se donnerait-on cette peine?

Dans le secteur du gaz naturel, plus de 20 % du gaz naturel nord-américain est certifié durable par Equitable Origin ou MiQ. Les deux tiers de ce gaz proviennent de Montney. Pourquoi les responsables de ce gisement s'imposeraient-ils une telle dépense? C'est parce qu'ils comprennent implicitement que les marchés futurs de leurs produits seront dictés par la façon dont ils sont perçus. De plus, n'oublions pas que cela n'est pas seulement une question d'accès aux marchés, mais aussi de préoccupations des investisseurs quant à leur viabilité.

C'est un aspect fondamental et crucial, et plus tôt vous passez à l'action, mieux ce sera. Les pionniers de cette transition écologique seront les grands gagnants.

• (1200)

Bruce Fanjoy: Dans ces conditions, pourquoi tant de voix s'efforcent-elles de répandre des informations erronées et de la désinformation qui empêchent les Canadiens de s'attaquer à ce problème? Cela vaut tant pour les particuliers qui pourraient mener une vie plus abordable en réduisant leur dépendance aux combustibles fossiles que pour les entreprises qui ne peuvent ainsi pas profiter des avantages liés à la résolution de ce problème.

Aaron Cosby: Dans certains cas, il s'agit tout simplement d'un exemple flagrant d'intérêts particuliers. Si, par exemple, vous êtes un producteur de gaz naturel, vous ne souhaitez pas que le gouvernement accorde des subventions ou impose des obligations en faveur des pompes à chaleur.

Dans d'autres cas, cela s'inscrit dans un mouvement plus large de rejet de la surréglementation, où l'on met dans le même sac des mesures comme la tarification du carbone industriel, qui est un instrument efficace, et le plafonnement des émissions dans le secteur du pétrole et du gaz ou la taxe sur le carbone pour les consommateurs, avec laquelle je suis d'accord et qui a eu des répercussions. On met toutes ces mesures dans le même panier et on dit qu'on les déteste toutes.

Je ne vais pas essayer d'en donner une explication rationnelle. C'est une vision à court terme de la compétitivité et de l'évolution du marché.

Bruce Fanjoy: Je pense que vous avez mis le doigt sur un point important concernant le manque de vision à long terme. L'avenir arrive effectivement à grands pas. Que recommanderiez-vous comme mesures les plus efficaces que nous pourrions envisager pour amener les entreprises à penser un peu plus à long terme et à anticiper l'évolution future, plutôt que de se focaliser sur le passé?

Aaron Cosbey: J'en reviens à notre recommandation finale. La tarification du carbone ne suffit pas à elle seule. Si vous souhaitez favoriser la décarbonation dans le secteur sidérurgique, vous devrez mettre en place des mesures garantissant un approvisionnement en électricité à faible émission de carbone — et nous savons comment y parvenir — ainsi que la disponibilité d'hydrogène vert. Il vous faut des subventions inédites, des contrats de différence carbone et des incitatifs fiscaux, le tout pour compléter les incitations que vous offrez par le biais de la tarification du carbone.

Nous savons comment faire; ce n'est pas là le problème.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Fanjoy.

Un grand merci à tous les témoins. Cela conclut notre séance de témoignages. Merci d'être venus et de nous avoir fait part de vos points de vue aujourd'hui.

Nous allons faire une courte pause avant d'accueillir le prochain groupe de témoins.

• (1200) _____ (Pause) _____

• (1205)

La présidente: Nous reprenons nos travaux.

Nous poursuivons la dernière partie de notre étude sur le système de tarification fondé sur le rendement.

Nous accueillons deux témoins en ligne pour cette heure. Merci d'être avec nous aujourd'hui.

Nous accueillons d'abord Ross McKittrick, professeur d'économie à l'Université de Guelph, qui se joint à nous par vidéoconférence. Pour Fertilisants Canada, nous recevons Michael Bourque, président et directeur général, et Nadine Frost, vice-présidente, Relations industrielles. Tous deux sont présents en personne.

Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui.

Nous allons commencer par cinq minutes de déclarations des témoins, puis nous passerons aux questions des membres du Comité.

Monsieur McKittrick, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1210)

Ross R. McKittrick (professeur d'économie, University of Guelph, à titre personnel): Merci. Je crois que vous recevez également Mme Heather Exner-Pirot.

Je suis titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de la Colombie-Britannique et j'enseigne l'économie de l'environnement à l'Université de Guelph depuis 1996. J'occupe également actuellement le poste de conseiller spécial auprès du département de l'Énergie des États-Unis.

Au début des années 1990, j'ai développé et publié l'un des premiers modèles d'équilibre général calculable de l'économie canadienne, axé sur la modélisation des émissions de CO₂ et sur les politiques climatiques. Depuis lors, j'ai publié plus d'une centaine d'articles universitaires évalués par des pairs et rapports de centres d'études et de recherche sur tous les aspects des changements climatiques, y compris le développement d'outils destinés à l'analyse empirique des politiques climatiques. Mon manuel, *Economic Analysis of Environmental Policy*, a été publié en 2010 par les Presses de l'Université de Toronto.

À l'occasion de l'audience d'aujourd'hui, je vous remets un rapport récent rédigé en collaboration avec mes collègues de l'Institut Fraser, intitulé « Estimated Impacts of a \$170 Industrial Carbon Price in Alberta and Canada ». Ce document s'appuie sur un modèle d'équilibre général calculable de l'économie canadienne, qui a déjà été utilisé dans des articles économiques évalués par des pairs pour analyser les répercussions des exigences fédérales relatives aux véhicules électriques.

Notre analyse compare deux scénarios d'ici à 2030.

Dans le scénario de référence, la tarification du carbone pour les consommateurs est supprimée, la tarification du carbone industriel est maintenue à son niveau actuel et le prix selon le système TIER de l'Alberta est autorisé à rester à son niveau actuel, relativement bas par rapport à la redevance fédérale. L'expérience politique consiste à augmenter la tarification fédérale sur le carbone industriel selon le calendrier annoncé, mais indexé sur l'inflation, tout en imposant à la redevance sur les émissions de l'Alberta de converger vers le niveau fédéral. Conformément au plan de réduction des émissions, le seuil des émissions taxables dans le cadre du système de tarification fondé sur le rendement est abaissé au fil du temps; ainsi, outre l'augmentation du taux, la couverture fiscale s'accroît également. Toujours conformément au plan de réduction des émissions, nous supposons que 10 % des recettes fiscales financent de nouvelles dépenses et que 90 % sont conservés par le gouvernement.

Voici les résultats globaux.

L'économie continue de croître, mais à un rythme plus lent, de sorte qu'en 2030, le produit intérieur brut national est inférieur de 1,3 % à ce qu'il aurait été autrement. Pour l'Alberta, l'écart est de 2,0 %. Le revenu réel par travailleur est inférieur de 1,1 % à l'échelle nationale par rapport au scénario de référence, tandis que pour l'Alberta, l'écart est de 1,6 %. Une grande partie du coût pèse sur le capital plutôt que sur le travail. À l'échelle nationale, le revenu du travail réel après impôts diminue de 0,6 % par rapport au scénario de référence, tandis que le revenu du capital réel après impôts diminue de 8 %. Le marché du travail se contracte légèrement, avec une perte d'environ 50 000 emplois à l'échelle nationale, dont plus de 10 300 en Alberta.

Selon notre modèle, grâce à la tarification du carbone industriel, les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 14 % à l'échelle nationale par rapport au scénario de référence. La perte de PIB réel s'élève à un peu plus de 300 dollars par tonne de réduction des gaz à effet de serre. Le constat selon lequel le coût économique total de la réduction des gaz à effet de serre est plus de deux fois supérieur au taux réel de la taxe elle-même est courant dans la modélisation d'équilibre général et s'inscrit dans la lignée de la théorie économique bien établie de la charge fiscale excédentaire.

Les répercussions de cette taxe ne se répartissent pas de manière égale entre les secteurs, mais pèsent relativement lourdement sur les industries à forte intensité énergétique, ce qui n'est guère surprenant. Parmi les secteurs les plus touchés figurent les sables bitumineux, le gaz naturel, l'électricité et les autres services publics, le raffinage, l'industrie manufacturière et les transports.

Je conclurai avec trois observations.

Premièrement, les gouvernements doivent dire la vérité au public: atteindre des objectifs ambitieux en matière de réduction des gaz à effet de serre a un coût et implique une baisse du niveau de vie. Les fausses promesses selon lesquelles la décarbonation améliorerait d'une manière ou d'une autre notre sort ne feront qu'entraîner un rejet inévitable lorsque les coûts deviendront évidents.

Deuxièmement, la tarification du carbone est, en théorie, le mécanisme économique le plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais cette théorie ne s'applique que lorsqu'il s'agit du seul mécanisme stratégique utilisé. Lorsque les activités génératrices d'émissions sont également soumises à une réglementation contraignante de type coercitif, comme c'est le cas au Canada, l'efficacité potentielle de la tarification du carbone est perdue, et les réductions des émissions sont réalisées à des coûts inutilement élevés.

Troisièmement, les changements climatiques sont un enjeu mondial et il est important que le Canada coordonne ses politiques avec celles de ses principaux partenaires commerciaux. Au cours des 30 dernières années, il est souvent arrivé que des pays comme le Canada supportent les frais engagés pour des politiques climatiques relativement strictes, pour finalement voir les activités génératrices d'émissions se délocaliser vers d'autres pays. Il en résulte que le Canada perd des emplois et des investissements, tandis que les émissions mondiales ne diminuent pas.

• (1215)

Merci.

La présidente: Merci, monsieur McKittrick.

Avant de poursuivre, je vous prie de m'excuser pour cette petite crampe au cerveau. Nous recevons effectivement d'autres témoins ici.

En ligne, nous avons Heather Exner-Pirot, directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement à l'Institut Macdonald-Laurier. En présentiel, nous accueillons Jason Clark, vice-président de Nouvelle économie Canada.

Nous entendrons également les déclarations de ces témoins.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Bourque et à Mme Frost pendant cinq minutes.

Michael Bourque (président et directeur général, Fertilisants Canada): Je vous remercie, madame la présidente, ainsi que les membres du Comité, pour l'invitation à comparaître aujourd'hui.

Les engrais sont indispensables pour nourrir le Canada et le monde entier. Environ la moitié de la production alimentaire mondiale dépend des engrais. Sans eux, il serait impossible de répondre aux besoins alimentaires d'une population mondiale en pleine croissance.

Le Canada est un leader mondial dans la production et la fabrication d'engrais durables; il produit et exporte près de 40 % de la potasse mondiale vers des marchés en croissance à travers le monde. Nous sommes le « Moyen-Orient » de la potasse. La potasse est un minéral essentiel et un nutriment indispensable pour les plantes.

Le Canada est également un important producteur d'engrais azotés, qui approvisionne notre marché agricole national et exporte vers les États-Unis.

La production de potasse au Canada génère 50 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins par rapport à d'autres pays. Nos en-

grais à base d'ammoniacale sont fabriqués avec une intensité d'émissions nettes inférieure d'au moins 30 % à celle d'autres pays.

Nous sommes ici aujourd'hui pour apporter notre contribution à l'étude sur le régime de tarification du carbone industriel canadien et pour faire part du point de vue de l'industrie des engrais.

Je cède maintenant la parole à ma collègue, Nadine Frost, qui va prendre le relais.

Nadine Frost (vice-présidente, Relations industrielles, Fertilisants Canada): La compétitivité de l'industrie canadienne des engrais est actuellement menacée. Nos producteurs et fabricants d'engrais sont confrontés à une charge réglementaire disproportionnée en matière de tarification du carbone par rapport à nos concurrents internationaux.

Les installations de production d'engrais sont très émettrices et exposées à la concurrence internationale, ce qui les expose à un risque élevé de perte de compétitivité et de délocalisation des émissions de carbone.

Fertilisants Canada a mené l'année dernière une étude en collaboration avec PwC afin de quantifier l'impact de la réglementation canadienne actuelle en matière de tarification du carbone sur notre secteur. L'étude a montré que le secteur des engrais devra faire face à des coûts liés au carbone pouvant atteindre 1,32 milliard de dollars entre 2025 et 2030. Près de 60 % de la charge globale liée à la tarification du carbone supportée par les producteurs d'engrais canadiens provient des coûts indirects liés au carbone appliqués aux intrants énergétiques et électriques, ainsi qu'aux carburants de transport, qui sont répercutés sur les producteurs d'engrais canadiens et échappent au contrôle de l'industrie.

Contrairement à nos principaux concurrents internationaux, notamment la Russie, la Biélorussie et les États-Unis, le Canada est l'un des rares pays à appliquer une tarification du carbone à la fois directe et indirecte à la production d'engrais, aux intrants énergétiques et au transport. Il en résulte des hausses de coûts de production substantielles qui ne peuvent être répercutées sur les clients sur un marché mondial des matières premières extrêmement concurrentiel.

Autrement dit, aucun des autres grands pays producteurs d'engrais présents sur le marché nord-américain n'a mis en place un système de tarification du carbone, ce qui nous place dans une situation de désavantage concurrentiel.

Bien sûr, le coût du carbone ne reflète pas à lui seul toute la réalité. Si le coût du carbone fait pencher la balance d'un côté, l'autre côté pourrait être équilibré par des marchés de droits de réduction des émissions, des incitations à l'investissement et des primes pour les produits à faible empreinte carbone. Malheureusement, la balance n'est pas équilibrée pour le secteur des engrais au Canada. Nous ne disposons pas d'une prime de prix mondiale établie pour les engrais de base à faible teneur en carbone. Les crédits d'impôt à l'investissement ont été conçus avec une portée et des délais limités, et les marchés actuels des crédits de carbone manquent de stabilité.

Compte tenu de l'importance stratégique des engrais, il est essentiel de préserver et de renforcer la compétitivité de notre secteur.

Nous demandons au gouvernement de revoir la tarification du carbone dans le secteur industriel et d'adapter la capacité d'investissement dans le secteur de la production d'engrais afin d'atténuer quelque peu les répercussions de cette tarification.

Tout en préservant la compétence provinciale, ce réajustement devrait classer la production d'engrais dans la catégorie la plus à risque parmi les secteurs à forte intensité d'émissions et très exposés à la concurrence, et prévoir des allègements face au durcissement des exigences. En ce qui concerne les fabricants d'azote, nous demandons également des allègements concernant la manière dont les émissions issues des procédés industriels sont comptabilisées lorsqu'elles sont utilisées comme matière première.

Ces changements sont nécessaires pour relever les défis très concrets auxquels nous sommes confrontés en matière de compétitivité, ainsi que pour préserver et développer les capacités en vue d'investissements futurs dans les technologies propres. Cela permettra de soutenir ici au Canada un secteur des engrais compétitif tant sur le plan environnemental qu'économique.

Nous ne sommes pas les seuls à exprimer des inquiétudes quant à la compétitivité des secteurs à forte intensité d'émissions et très exposés à la concurrence. Nous avons contribué à un mémoire conjoint qui a été présenté au Comité au nom de neuf secteurs industriels, et qui faisait part de préoccupations concernant le récent document de travail publié par Environnement et Changement climatique Canada, ECCC. Notre mémoire recommandait de mettre à nouveau l'accent sur la compétitivité, la souplesse accordée aux provinces et aux territoires, ainsi que la réaffectation des recettes tirées de la tarification du carbone dans le cadre des programmes canadiens de tarification du carbone.

Merci de votre attention. N'hésitez pas à nous poser vos questions.

• (1220)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Exner-Pirot pour cinq minutes.

Heather Exner-Pirot (directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement, Institut Macdonald-Laurier): Je vous remercie, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Nous nous trouvons à un moment crucial de l'histoire du Canada et du monde, ce que le premier ministre Carney a qualifié de « rupture ». La fermeture du détroit d'Ormuz, qui a entraîné ce que l'Agence internationale de l'énergie, l'AIE, qualifie de plus grand choc énergétique de l'histoire, met en évidence l'importance de la sûreté et de la diversité de l'approvisionnement énergétique, ainsi que les conséquences dramatiques pour les populations et les pays lorsque les réserves de pétrole et de gaz auxquelles ils ont accès sont insuffisantes ou inabordables. Il ne s'agit pas seulement d'une augmentation des prix à la pompe. Il s'agit d'une crise multiforme qui affecte nos chaînes de transport, de fabrication et d'approvisionnement alimentaire. Pratiquement chaque être humain sur la planète subira les conséquences de l'insuffisance des chaînes d'approvisionnement mondiales en pétrole et en gaz.

Nos alliés se demandent ce que le Canada, quatrième producteur mondial de pétrole et troisième exportateur mondial de pétrole, peut faire pour aider. La réponse est « pas grand-chose », si ce n'est nous préparer afin d'être mieux armés la prochaine fois qu'une crise énergétique surviendra, ce qui est inévitable.

Cette crise survient à un moment où le premier ministre Carney s'est engagé à faire du Canada une superpuissance énergétique, à

doubler les exportations hors États-Unis, à garantir la souveraineté des données, à faire du Canada l'économie à la croissance la plus rapide du G7 et à consacrer 3,5 % du PIB à la défense. Tous ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en développant la production, l'utilisation et l'exportation de pétrole et de gaz. Je dirais qu'aucun d'entre eux ne sera réalisable sans cela.

Au cours de la dernière décennie, le principal facteur qui a freiné l'expansion de la production et des exportations a été une politique climatique trop zélée. Cette politique a fait passer le respect de nos engagements au titre de l'Accord de Paris avant tous les autres objectifs économiques, sociaux et de sécurité. Je dirais que cette politique a surtout réussi à rendre l'industrie canadienne non compétitive et à transférer la capacité industrielle et les investissements vers des pays où les normes environnementales sont moins strictes. Ce phénomène, connu sous le nom de « délocalisation des émissions de carbone », est bien compris et documenté par les économistes.

Cela nous place face à un dilemme. Comment le Canada peut-il contribuer à réduire les émissions afin d'atténuer les effets des changements climatiques — qui sont observables et souvent néfastes — sans pour autant s'affaiblir et s'appauvrir à cause d'une réglementation contraignante, ni céder sa production et ses capacités à ses concurrents et adversaires, sans que cela n'ait le moindre impact sur les émissions mondiales?

Je vous suggère que la tarification du carbone dans le secteur industriel devrait viser à faire en sorte que l'industrie canadienne soit la meilleure, et non la plus petite. D'une manière générale, la quasi-totalité de la production canadienne de pétrole, de gaz et de minéraux figure parmi les meilleures au monde en matière de performance environnementale. Cela tient à la grande qualité de nos ressources, à nos normes environnementales rigoureuses et à notre réseau électrique relativement propre. Pour rester dans le domaine du pétrole et du gaz, il est largement reconnu que le gaz naturel liquéfié, le GNL, canadien figure parmi les moins intensifs en carbone au monde. Bien que notre pétrole lourd soit rarement reconnu à sa juste valeur, il est lui aussi bien moins intensif en carbone que les bruts provenant d'autres producteurs de pétrole lourd comme le Venezuela, le Mexique et l'Irak. Les raffineries qui veulent du pétrole lourd en ont besoin. Si elles ne s'approvisionnent pas au Canada, elles s'approvisionneront auprès de sources plus polluantes.

Selon Statistique Canada, les émissions du secteur pétrolier et gazier canadien ont atteint leur niveau maximal en 2014, alors même que la production a augmenté de plus de deux millions de barils par jour. Le secteur sait comment réduire l'intensité des émissions et s'y emploie. Il ne fait aucun doute que le système de tarification du carbone industriel de l'Alberta y a contribué. L'Alberta a été la première administration en Amérique du Nord à mettre en place un système de tarification du carbone industriel en 2007. Ce système a connu plusieurs itérations. Le système TIER n'est pas parfait, mais il est plutôt efficace. Il a été question de modifier considérablement ce cadre et de rendre la tarification du carbone pour l'industrie canadienne plus coûteuse et plus stricte. Le document de travail publié par Environnement et Changement climatique Canada en décembre en est l'exemple le plus concret.

Je ne comprends pas pourquoi, alors que nous sommes confrontés à tant de crises et qu'il y a tant d'occasions à saisir, le Canada s'infligerait une telle mesure. Pourquoi nous affaiblirions-nous et nous appauvririons-nous délibérément? Je recommande vivement au gouvernement fédéral de cesser de réduire la compétitivité mondiale de nos industries pétrolières et gazières, ainsi que d'autres secteurs à forte intensité énergétique et exposés à la concurrence internationale. Cela n'a jamais été une bonne idée, mais c'en est une particulièrement mauvaise aujourd'hui. L'Alberta dispose d'un système, le TIER, qui vise à trouver un équilibre entre la croissance économique et la réduction des émissions. Ne réparons pas ce qui n'est pas brisé.

Merci de votre attention. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

• (1225)

La présidente: Merci, madame Exner-Pirot.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Clark pour cinq minutes.

Jason Clark (vice-président, Nouvelle économie Canada): Merci, madame la présidente.

Bonjour. Je vous remercie de m'accueillir ici aujourd'hui. Je m'appelle Jason Clark et je suis vice-président de Nouvelle économie Canada. Nous sommes une alliance regroupant plus de 70 entreprises, organisations syndicales et partenaires autochtones. Ensemble, nous représentons plus de 485 000 travailleurs et un chiffre d'affaires annuel de plus de 200 milliards de dollars dans des secteurs émergents et traditionnels tels que l'industrie manufacturière, l'électricité, l'exploitation minière, la construction et les technologies propres.

Ce qui unit ce groupe hétérogène, c'est une volonté commune de stimuler la croissance économique du Canada, de créer des emplois bien rémunérés et de veiller à ce que les entreprises canadiennes puissent être compétitives et s'imposer sur un marché mondial en pleine mutation. Une tarification du carbone claire et prévisible pour le secteur industriel constitue la mesure la plus efficace sur le plan économique pour assurer la compétitivité du Canada tout en réduisant les risques liés à l'investissement privé, dans un contexte d'incertitude sans précédent sur le plan du commerce mondial. Elle stimule également l'innovation, réduit la pollution à long terme et procure une certaine souplesse aux provinces et aux territoires. La tarification du carbone fonctionne parce qu'elle permet aux marchés de trouver la voie la moins chère vers la réduction des émissions dans l'ensemble de l'économie. Un prix du carbone élevé et prévisible constitue un avantage en matière de compétitivité, et non un fardeau financier. Il permet aux entreprises canadiennes de rester compétitives dans une économie mondiale qui applique déjà une tarification du carbone à la frontière.

Aujourd'hui, j'aimerais m'attarder sur la manière dont un signal fort et prévisible en matière de tarification du carbone dans le secteur industriel favorise trois éléments: la sécurité et la pérennité des politiques, l'accès aux marchés mondiaux et l'innovation rentable.

Premièrement, en ce qui concerne la sécurité politique, cette période de tensions géopolitiques et de bouleversements dans les chaînes d'approvisionnement pousse les investisseurs à rechercher des administrations stables et prévisibles où ils peuvent déployer leurs capitaux en toute confiance. Nous pouvons attirer les investissements et mener à bien des projets d'envergure plus rapidement en garantissant cette stabilité des politiques. La mise en place d'une tarification

claire du carbone industriel est un élément central de cette démarche. L'Alberta, comme nous venons de l'entendre, dispose d'un système de tarification du carbone industriel depuis 2007. Le programme fédéral du système de tarification fondé sur le rendement, le STFR, s'est inspiré de cette approche. À l'avenir, la conclusion d'une entente entre la province de l'Alberta et le gouvernement fédéral visant à mettre en place progressivement un prix effectif minimum des crédits de carbone de 130 dollars la tonne constituera une étape importante pour garantir la sûreté et la confiance des investisseurs à l'échelle du pays. Les détails du futur protocole d'entente sont essentiels.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'accès aux marchés mondiaux, l'économie canadienne est tributaire du commerce. Tous nos dix principaux partenaires commerciaux hors États-Unis ont mis en place un système de tarification du carbone. Cela inclut des puissances moyennes comme l'Allemagne, le Japon et le Brésil. Autrement dit, des pays représentant les deux tiers du PIB mondial ont adopté des systèmes de tarification. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne, le MACF, est un exemple clair de politique qui privilégie les marchandises provenant de pays dotés de solides systèmes de tarification du carbone. Faire marche arrière en matière de tarification du carbone placera les entreprises canadiennes dans une position désavantageuse précisément sur les marchés où nous cherchons à les développer.

Troisièmement, cette politique stimule l'innovation. La tarification du carbone dans le secteur industriel est un mécanisme efficace fondé sur le marché qui permet aux entreprises de déterminer la voie la plus économique pour réduire leurs émissions et qui envoie un signal au marché en faveur de solutions novatrices. Elle génère également des recettes qui peuvent être réinvesties, aidant ainsi les secteurs à rester compétitifs et favorisant l'électrification et la croissance. Par exemple, le Programme d'incitation à la décarbonisation soutient déjà 53 projets d'énergie propre à hauteur de 874 millions de dollars.

L'amélioration des systèmes de tarification du carbone industriel à l'échelle nationale peut renforcer encore davantage notre avantage concurrentiel. Les gouvernements peuvent prendre trois mesures concrètes. Premièrement, il est essentiel de renforcer la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Deuxièmement, il convient d'étendre et de mieux intégrer les échanges de droits de réduction des émissions / crédits de carbone entre les différentes administrations. Enfin, il faut mettre en place des mécanismes financiers qui renforcent la crédibilité et la confiance afin de réduire les risques liés aux grands projets et d'accélérer les investissements, tels que les contrats de différence sur le carbone ou un mécanisme de prix plancher.

En conclusion, l'alliance Nouvelle économie Canada soutient un système de tarification du carbone solide et prévisible, car nous le considérons comme un facteur clé de la sécurité des investissements et comme une pierre angulaire de l'avantage concurrentiel du Canada dans une économie mondiale en pleine décarbonation. L'économie mondiale est en pleine mutation. Faire du Canada une superpuissance énergétique représente l'occasion de devenir l'une des administrations les plus concurrentielles sur le plan climatique, tout en conservant suffisamment de souplesse pour apaiser les inquiétudes relatives à la compétitivité mondiale.

Merci de votre attention. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

• (1230)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Clark.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité.

Madame Anstey, vous disposez de six minutes.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être venus.

Madame Exner-Pirot, j'ai apprécié votre déclaration d'ouverture concernant à la fois la situation actuelle et l'engagement du premier ministre à faire du Canada une superpuissance énergétique. Pourriez-vous nous dire en quoi cette tarification du carbone pour l'industrie pourrait compromettre notre capacité à devenir une superpuissance énergétique ou nuire à cet objectif?

Heather Exner-Pirot: Nous sommes manifestement à un moment où nous devons attirer beaucoup plus d'investissements si nous voulons renforcer nos alliances avec les pays asiatiques. Le premier ministre s'est rendu en Chine, au Japon et en Inde pour discuter de l'augmentation des exportations de pétrole, de gaz naturel et de propane. Il faut attirer des dizaines de milliards de dollars d'investissements, voire plus de 100 milliards de dollars, ici au Canada pour alimenter ces pipelines potentiels.

Il est vrai que les investisseurs ne voudront pas s'installer ici s'ils n'obtiennent pas un rendement du capital investi significatif et s'ils tiennent compte de la tarification du carbone pour l'industrie. L'incertitude actuelle, liée au fait de ne pas savoir quel sera ce prix du carbone pour l'industrie et de ne pas savoir quelle direction prendra le protocole d'accord avec l'Alberta, est un véritable frein à cet égard. Ils le disent tous les jours. Les gens peuvent dire, vous savez, que cette tarification du carbone pour l'industrie assurera une plus grande stabilité ou nous rendra plus concurrentiels, mais toutes les grandes associations industrielles et entreprises affirment que ce n'est pas le cas; et que cela les rend au contraire moins concurrentielles.

Je dirais que, pour tirer pleinement parti de cette occasion et écouler davantage de produits canadiens sur les marchés, nous devons faire de la compétitivité notre priorité absolue.

Carol Anstey: Merci pour ces observations.

Dans le même ordre d'idées, pourriez-vous nous parler de la délocalisation des émissions de carbone qui pourrait résulter de cette politique?

Heather Exner-Pirot: Je vais le faire... mais je n'aime pas trop parler de ce sujet alors que Ross McKittrick est en ligne, car c'est lui l'expert en la matière.

Tout à fait, l'idée est que, dans le monde occidental, au cours des dernières décennies, alors que nous nous sommes concentrés sur la réduction des émissions et l'Accord de Paris, on a pu observer un effet notable: alors que nous avons réduit les émissions ou le nombre d'industries manufacturières à forte intensité énergétique dans nos pays d'Amérique du Nord et d'Europe, cela a eu pour conséquence que ces industries se sont délocalisées vers d'autres pays où les normes étaient moins strictes. La conséquence évidente est que la Chine a gagné en capacité industrielle — ce qui constitue désormais manifestement un enjeu de sécurité — et que nous avons perdu cet investissement dans cette capacité de production.

Il est essentiel que, dans nos politiques climatiques, nous trouvions un équilibre entre cette compétitivité et le maintien d'une capacité minimale permettant de conserver une industrie manufacturière au Canada, de disposer d'une capacité industrielle de défense sur le territoire canadien et de produire une partie des minéraux et de l'énergie dont le reste du monde a besoin. Peu de pays, à l'exception du Canada, sont en mesure d'exporter des quantités suffisantes pour avoir un impact significatif.

Carol Anstey: Merci beaucoup.

Lors de la dernière réunion de notre comité, nous avons reçu le PDG d'OilCo, qui nous a parlé de cet impact sur le secteur extracôtier. Il a notamment évoqué la complexité de notre système ainsi que l'évolution constante des paramètres, et le fait que les investisseurs établissent alors leurs modèles en se basant sur les scénarios les plus pessimistes. Est-ce une chose que vous constatez également?

Heather Exner-Pirot: Tout à fait. Lorsqu'ils s'apprentent à monter un dossier d'analyse de rentabilisation pour déterminer s'ils vont investir ou non, ils ne vont pas se baser sur le cours au comptant, en pleine crise du détroit d'Ormuz, et se dire: « Oh, à 100 dollars, on peut faire tout ça. » Ils vont examiner ce qu'ils pensaient être possible en janvier, ce qui se passera si le problème du détroit est résolu. Ils doivent se baser sur des estimations très prudentes concernant le prix qu'ils prévoient obtenir pour le pétrole et le prix de vente qu'ils peuvent en tirer afin de décider s'ils vont donner le feu vert à cette décision d'investissement finale, en sachant bien sûr qu'ils doivent obtenir un rendement pendant de nombreuses années. Il ne s'agit pas seulement d'une année de choc pétrolier où les prix sont élevés; ils doivent aussi se demander quels seront le prix et le rendement au cours des 10 à 20 prochaines années.

Le fait que le Canada impose des exigences supplémentaires que nos concurrents n'ont pas est considéré comme un risque, et cela se répercute sur le prix. Chaque fois que ce prix augmente, les chances de voir émerger de nouvelles productions et de nouvelles décisions d'investissement définitives s'amenuisent.

Personne ne dit qu'il ne faut rien faire, mais il est certain que, comme l'a souligné M. McKittrick, plus le prix du carbone pour l'industrie augmente et plus les barrières s'accumulent, moins il y aura de projets et d'emplois au Canada.

Carol Anstey: Merci beaucoup.

J'aimerais poser quelques questions aux représentants de Fertilisants Canada. Je me demande si vous pourriez également parler des fuites de carbone et de ce que cela signifie concrètement pour l'industrie canadienne des engrais.

Nadine Frost: Le scénario dans le secteur des engrais, comme nous l'avons décrit, c'est que nous sommes en concurrence avec beaucoup d'autres pays qui n'ont pas de système comparable de tarification du carbone. Nos principaux concurrents, en ce qui concerne la production d'engrais potassiques, sont la Russie, le Bélarus et la Chine. Les engrais azotés sont beaucoup plus diversifiés, mais encore une fois, la Russie, les États-Unis et la Chine sont des joueurs importants.

Une analyse que nous avons faite l'an dernier avec le cabinet PricewaterhouseCoopers, PwC, visait en partie à examiner les risques liés à la concurrence que nous font ces pays. Quand le prix du carbone et des coûts de production augmentent au Canada, d'autres pays qui n'ont pas ces frais supplémentaires, mais qui ont des incitatifs comparables pour importer la production d'engrais ou décarboniser la production existante, sont ceux où nous voyons souvent ces investissements chuter vraiment. C'est un risque réel qui avance lentement, mais sûrement. C'est un indicateur tardif d'un grand nombre de ces politiques, mais il va de soi que nous surveillons la situation de très près.

• (1235)

Carol Anstey: Merci.

Rapidement — et c'est ma dernière question —, avez-vous des exemples concrets de cas où la tarification du carbone a été trop élevée, ce qui a eu un effet négatif sur votre industrie?

Nadine Frost: L'un des exemples les plus faciles est peut-être le manque d'investissement dans la production canadienne d'engrais, pour ce qui est de la capacité de décarboniser. À l'heure actuelle, nous voyons de gros investissements aux États-Unis, mais pas beaucoup au Canada quand il s'agit de grands projets.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Grant, pour six minutes.

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins de leurs témoignages.

Monsieur Clark, dans votre témoignage, vous avez parlé de Nouvelle économie Canada qui réunit les dirigeants syndicaux, les chefs d'entreprise et les dirigeants autochtones pour se concentrer sur la transition économique du Canada. Vous avez également parlé de l'importance d'un prix du carbone dans le secteur industriel qui soit clair, solide et prévisible. Pourriez-vous nous en dire davantage sur l'effet qu'un prix du carbone clair, solide et prévisible pourrait réellement avoir sur leurs décisions d'investissement?

Jason Clark: Bien sûr, très volontiers.

Pour nous, la tarification prévisible du carbone est une stratégie de compétitivité et non un fardeau financier. Alors que les investissements mondiaux s'orientent de plus en plus vers des territoires à faibles émissions de carbone — l'an dernier, l'investissement annuel dans la transition écologique a dépassé les 3 billions de dollars —, il s'agit d'une occasion importante pour le pays, d'autant plus que le premier ministre cherche à garantir des investissements de plus d'un billion de dollars dans notre économie.

À notre avis, investir dans la décarbonisation c'est en fait investir dans la productivité. Nous en avons vu des exemples dans les secteurs de l'acier et du ciment. Je crois que le secteur du ciment vous l'a dit lors de votre dernière réunion. Le signal des prix industriels est conçu pour encourager l'évitement et promouvoir justement les types d'investissements dans la productivité que nous avons vus dans ces deux secteurs.

Wade Grant: Merci.

Lorsque les investisseurs décident de construire une aciérie propre ou une cimenterie nette zéro au Canada par rapport à un autre pays, quels sont les facteurs qui importent le plus et où se situe la tarification du carbone industriel dans ce calcul?

Jason Clark: Je ne voudrais pas parler au nom de ces secteurs en particulier. J'aimerais souligner le travail qui a été fait par Clean

Prosperity. Une enquête sur les installations industrielles lourdes a révélé que la majorité de celles qui relèvent du Système de tarification fondé sur le rendement... En fait, pour les installations qui ont été exposées, cela a eu un effet positif, voire aucun, sur leur rentabilité, leurs dépenses en immobilisations et leur compétitivité.

Le défi que nous voyons, c'est l'incertitude qui plane sur cet investissement à long terme. Des gestes comme la conclusion rapide des négociations entourant le protocole d'entente entre l'Alberta et le gouvernement fédéral pour donner de la certitude aux investisseurs constituent un pas en avant important.

Wade Grant: Si la tarification de la pollution industrielle envoie un signal du marché à l'industrie qui investit dans les technologies propres, elle réduira ses émissions. Cela envoie également un signal aux innovateurs pour qu'ils mettent au point ces technologies.

Que signifierait un système renforcé pour l'investissement dans les technologies propres au Canada?

Jason Clark: Je pense qu'il y a là plusieurs possibilités. Lorsque nous examinons la façon dont le système pourrait s'améliorer à l'échelle du pays, nous tenons compte de trois choses. J'ai mentionné l'amélioration de la collaboration fédérale, provinciale et territoriale. Je pense que nous avons vu des progrès positifs avec la rationalisation des approbations réglementaires, les ententes « un projet, une évaluation » qui ont été signées dans tout le pays. Les entreprises ont besoin de cette certitude, non seulement en ce qui concerne l'expansion du marché des échanges de crédits de carbone, ce qui est important, mais aussi, comme nous et d'autres témoins l'avons mentionné, en ce qui a trait à la mise en œuvre de mécanismes financiers qui donnent cette certitude. Qu'il s'agisse de contrats sur le carbone pour la différence ou d'un mécanisme de prix plancher, je dirais que c'est très important pour prendre ces décisions, tant dans les secteurs traditionnels que dans les secteurs émergents.

La dernière chose à noter, c'est que nous avons vu le gouvernement agir — et nous l'avons vu dans le budget de 2025 —, et qu'un signal clair de tarification du carbone dans le secteur industriel n'est pas la seule considération. Ce que nous avons vu avec les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre n'est pas négligeable. C'est un élément très important pour divers secteurs. C'est aussi un incitatif important.

• (1240)

Wade Grant: Permettez-moi de changer un peu de sujet, monsieur Clark. Certains de nos partenaires commerciaux de l'Union européenne, du Royaume-Uni et peut-être même d'autres pays sont en train d'introduire leurs propres ajustements carbone aux frontières.

Pour les entreprises canadiennes qui veulent exporter vers ces marchés, quelle est l'importance commerciale du maintien par le Canada d'un prix du carbone industriel crédible et reconnu à l'échelle internationale?

Jason Clark: C'est une excellente question.

Une analyse récente de BloombergNEF a révélé que le Canada fait partie d'un petit groupe de pays exportateurs assez bien positionnés dans le cadre du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou MACF de l'Union européenne. Cela montre bien qu'une tarification forte du carbone au pays aide les produits canadiens à entrer facilement sur ces marchés, souvent avec moins de coûts supplémentaires à la frontière. Cela crée un réel avantage concurrentiel.

Wade Grant: Si le Canada affaiblissait ou éliminait la tarification du carbone dans le secteur industriel, quel message cela enverrait-il aux grands investisseurs industriels et aux entreprises de l'économie propre avec lesquelles travaille Nouvelle économie Canada?

Jason Clark: Nous le verrions comme un signal négatif.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Monsieur Clark, selon vous, est-ce que le Canada est compétitif en matière de transition énergétique et de création d'emplois dans les domaines d'avenir? S'il y a un affaiblissement de la tarification du carbone, est-ce que ça nuirait à cette compétitivité?

[Traduction]

Jason Clark: Voulez-vous parler de la compétitivité du secteur énergétique ou de l'ensemble de l'économie? Toutes mes excuses.

[Français]

Patrick Bonin: Je parle de la compétitivité dans le déploiement des infrastructures, des technologies d'avenir, de la création d'emplois, dans les domaines dits d'énergie propre.

[Traduction]

Jason Clark: J'ai parlé un peu des possibilités importantes que présentent ces investissements dans la décarbonisation. Comme je l'ai dit, vous avez vu cela dans les industries de l'acier et du ciment, où les investissements qui permettent à ces installations d'éviter un prix industriel — où la politique fait effectivement ce qu'elle devrait faire — stimulent vraiment et améliorent la productivité dans ces industries et secteurs. Ils réduisent les émissions et améliorent l'efficacité de ces usines et installations, ce qui leur permet de poursuivre leurs activités.

[Français]

Patrick Bonin: S'il n'y avait pas de tarification du carbone industriel ou qu'elle n'était pas assez forte, est-ce qu'on pourrait perdre des investissements dans l'économie propre, ici, au pays?

[Traduction]

Jason Clark: L'une des choses que j'ai soulignées, c'est que l'Alberta a un prix industriel depuis 2007 et au fédéral, nous avons le Système de tarification fondé sur le rendement, le STFR, depuis 2019. Les entreprises ont pris des décisions d'investissement en fonction de cette réalité politique. Je pense que ce qui nous intéresse maintenant et ce que les entreprises essaient de voir, c'est un degré de certitude clair indiquant que cette politique est durable et qu'elle ira de l'avant. Je pense que c'est un élément clé des négociations du protocole d'entente entre l'Alberta et le Canada, qui devrait établir un prix effectif de 130 \$ la tonne pour les crédits de carbone. Il s'agira bien entendu de savoir sur quelle période de temps cela se fera et si le prix augmentera par la suite, mais c'est ce que les entreprises recherchent.

Comme je l'ai mentionné, il est toujours possible d'améliorer ces systèmes, d'apporter certaines des améliorations que j'ai soulignées et de s'assurer... Je vais parler d'une occasion, à savoir que lorsque le STFR a été lancé en 2019, le gouvernement fédéral a entrepris un processus d'examen, une analyse de la compétitivité secteur par secteur. Compte tenu de l'état du monde et de la conjoncture actuelle, je pense que le gouvernement fédéral aurait tout avantage à

entreprendre à nouveau cette analyse secteur par secteur pour voir le paysage en pleine évolution.

Encore une fois, nous insisterions sur la création de cette certitude à long terme tout en veillant à ce que les secteurs canadiens qui sont essentiels pour l'économie, comme celui des engrais, demeurent concurrentiels.

• (1245)

[Français]

Patrick Bonin: Supposons que le gouvernement fait une analyse secteur par secteur. Croyez-vous qu'il devrait y avoir une révision périodique à un intervalle de quelques années ou je ne sais quoi?

[Traduction]

Jason Clark: C'est une excellente question.

Je dirais qu'il est toujours possible d'améliorer ces systèmes à l'avenir. Le monde ne ressemble pas à celui de 2019. Je pense que ces analyses de la compétitivité secteur par secteur étaient importantes pour établir un point de repère, alors il serait prudent d'effectuer un examen à ce stade-ci. On vient tout juste d'entreprendre cette analyse comparative fédérale et des discussions sont en cours au sujet du protocole d'entente. C'est donc une occasion possible de continuer à améliorer ces systèmes.

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce qu'une révision tous les cinq ans serait quelque chose de souhaitable?

[Traduction]

Jason Clark: Je ne dirais pas nécessairement qu'il s'agit d'une année précise, mais cela semble réaliste.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

Le gouvernement dit qu'il allait continuer à augmenter le montant de la tarification du carbone après 2030. Est-ce que vous pouvez nous expliquer à quel point il est important que ce montant continue à augmenter après 2030? Avez-vous une recommandation quant à l'ordre de grandeur?

[Traduction]

Jason Clark: Je n'ai pas de recommandations à formuler quant au prix auquel il devrait être fixé, mais nous croyons qu'il serait prudent de le prolonger au-delà de 2030, et je pense que cela nous permettrait d'atteindre une économie carboneutre. Nous devrions être très clairs et transparents à ce sujet, et cela devrait être établi à plus long terme, oui.

[Français]

La présidente: Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Leslie, pour cinq minutes.

Branden Leslie: Merci, madame la présidente.

J'aimerais commencer par vous, monsieur McKittrick.

Vous avez mentionné que, en théorie, la taxe sur le carbone pourrait être le mécanisme le plus efficace pour réduire les émissions, mais vous avez également mentionné que les politiques de commandement et de contrôle, si je ne m'abuse, qui s'ajoutent à cette politique, font en sorte que ce n'est plus le cas. Dans le contexte canadien, pouvez-vous décrire ces politiques qui réduisent l'efficacité?

Ross R. McKittrick: Il s'agirait de politiques comme le plafonnement des émissions dans le secteur pétrolier et gazier, le mandat relatif aux véhicules électriques, les mandats relatifs aux énergies renouvelables, les politiques sectorielles, le règlement sur le méthane et aussi la norme sur les combustibles propres.

Le plan de réduction des émissions, rappelez-vous, comportait quelque 200 mesures stratégiques et la taxe sur le carbone en était une. Au Canada, notre éventail de politiques tend à être beaucoup plus axé sur des mesures sectorielles. Une fois qu'elles sont en place, nous perdons tous les avantages de la tarification du carbone.

Branden Leslie: Merci.

Vous avez mentionné l'étude sur laquelle vous avez travaillé. Je vous en remercie. Si vous pouviez nous l'envoyer pour que les analystes l'incluent dans notre rapport, ce serait apprécié.

J'aimerais passer aux engrais. Je crois comprendre qu'il n'y a pas eu de nouvelle usine d'azote au pays depuis près de 30 ans. Vous vous êtes dit préoccupé à l'égard de la concurrence, une menace réelle dans le contexte canadien. La réalité, c'est que si le procédé Haber-Bosch n'avait pas été découvert, la population serait bien loin de ce qu'elle est aujourd'hui.

Vous avez dit que les engrais servaient à nourrir la moitié de la population mondiale. Je n'aimerais pas avoir à décider quels 20 % ou quelle moitié du monde souffriront de la faim si nous renonçons à utiliser des engrais dans le monde entier.

Vous avez parlé des fuites de carbone et du fait que, selon le type d'engrais produit, nous avons une réduction de 30 à 50 % de l'intensité des émissions au niveau de la production. En réalité, qu'est-ce que cela signifie pour les émissions mondiales si nous rendons la situation tellement peu concurrentielle pour nos producteurs d'engrais au Canada qu'ils finissent par déménager dans un autre pays? Quel effet cela aura-t-il sur les émissions mondiales?

• (1250)

Michael Bourque: Cela dépend du profil d'émissions de l'usine et de l'endroit où elle est construite. Actuellement, dans le monde de l'azote, beaucoup d'usines sont construites aux États-Unis. Elles bénéficient de la déduction pour amortissement accéléré, ce qui est une radiation de 100 % par année. C'était prévu dans le projet de loi par excellence, tout comme les crédits d'impôt, mais on construit également ces usines pour qu'elles soient concurrentielles sur le plan du carbone et pouvoir accéder ainsi aux marchés qui ont des mesures rigoureuses en la matière.

C'est un exemple de ce à quoi s'attendre, mais si on prend la potasse, par exemple, où nous sommes un producteur important, notre concurrence comprend la Russie, le Bélarus et la Chine. En particulier, la Russie et le Bélarus n'imposent pas de droits de douane aux États-Unis et ils produisent sans se soucier le moins du monde de réduire les émissions. C'est là qu'on parle de fuite. Tout coût supplémentaire imposé à notre industrie risque d'entraîner ce genre de fuite face à cette concurrence.

Branden Leslie: Puis-je vous demander de nous en dire davantage sur la nécessité d'une production nationale? Il est évident que les coûts fluctuent en raison de la situation en Iran, mais d'un point de vue purement logique, du point de vue de la souveraineté alimentaire, il importe de maintenir la production d'engrais dans notre pays, par opposition aux politiques européennes, qui ont entraîné des fermetures là-bas face aux prix très élevés de l'énergie.

Nous avons du gaz naturel en masse et tous les éléments essentiels pour conserver notre souveraineté en matière de production alimentaire. Pouvez-vous nous parler de l'importance de cela dans le contexte canadien?

Michael Bourque: Eh bien, je ne pense pas que nous devrions être protectionnistes, parce que nous sommes à la fois des importateurs et des exportateurs d'engrais. Nous importons la totalité de nos engrais phosphatés, et nous exportons de la potasse et certains engrais azotés. En Europe, comme vous l'avez mentionné, ils sont devenus non concurrentiels et ont dû fermer plusieurs usines d'azote, ce qui est bien dommage, puisque c'est eux qui les ont inventés.

Branden Leslie: Merci.

Madame Exner-Pirot, est-ce que cette taxe réduit les émissions ou est-ce qu'elle ne fait que renchérir les prix de construire des choses au Canada?

Heather Exner-Pirot: À un certain niveau, cela pourrait favoriser l'innovation. Nous avons vu que le secteur pétrolier et gazier a réduit ses émissions. Ce qui est préoccupant, c'est que l'augmentation à 130 \$ la tonne ne fera pas grand-chose pour réduire les émissions, certainement dans le secteur pétrolier et gazier, et dans celui de l'électricité en particulier. Ce sera simplement refilé aux consommateurs, sans quoi il y aura une perte de production. Une fois de plus, la fuite de carbone se produira ailleurs.

Pour l'électricité, il y a eu un prix du carbone en Alberta. J'y ai mené des entrevues et j'ai rédigé un article. Tout prix supplémentaire sur le carbone industriel auquel ils s'attendent pour l'électricité en Alberta, par exemple, sera complètement refilé au consommateur. Il faudrait que ce soit 170 ou 200 \$ la tonne pour stimuler de nouveaux investissements, par exemple, dans une technologie différente.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Greaves, pour cinq minutes.

Will Greaves: Merci, madame la présidente.

Bonjour à nos témoins. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

J'aimerais adresser mes premières questions à M. McKittrick.

Monsieur, vous avez dit que vous aviez un doctorat en économie de l'Université de la Colombie-Britannique. Pourriez-vous préciser si une partie de votre formation universitaire au premier ou au deuxième cycle était dans un domaine autre que l'économie?

Ross R. McKittrick: J'ai un diplôme de premier cycle en économie de l'Université Queen's, une maîtrise et un doctorat en économie de l'Université de la Colombie-Britannique.

Will Greaves: Vous êtes certainement un économiste hautement qualifié, ayant reçu une formation officielle. Vous êtes peut-être bien connu dans certains milieux pour vos points de vue qui ne relèvent pas de l'économie, mais plutôt de la science climatique. Pourriez-vous préciser, pour la gouverne du Comité, votre formation en sciences physiques ou naturelles qui nous aide à comprendre les répercussions de l'activité humaine sur la biosphère mondiale et le système climatique?

Ross R. McKittrick: J'ai une formation poussée dans le domaine de l'économétrie, qui est la statistique appliquée à des méthodes comme l'analyse chronologique. J'ai participé à des projets qui ont mené à des publications dans des revues scientifiques évaluées par des pairs et qui ont contribué à l'analyse statistique des données climatiques.

Le domaine de l'économétrie climatique est maintenant assez vaste. Mes collègues et moi publions régulièrement des articles dans des revues de sciences physiques parce que les outils dont nous disposons en économétrie s'appliquent directement aux ensembles de données climatiques également.

• (1255)

Will Greaves: Je vous remercie de cette précision.

L'un de vos récents résultats bien connus est l'examen de la politique climatique aux États-Unis, qui a été mené pour le compte du département américain de l'énergie. Pourriez-vous nous en dire davantage sur certaines des critiques formulées à l'égard de cette étude? Êtes-vous au courant de préoccupations concernant les conclusions du rapport, qui ont été rendues publiques ou publiées sous diverses formes par d'autres climatologues et spécialistes des sciences naturelles?

Ross R. McKittrick: Je les connais très bien. Il s'agissait d'une ébauche de rapport qui a été soumise aux commentaires du public. Malheureusement, une poursuite a été intentée contre le département de l'Énergie en raison d'erreurs techniques et procédurales liées à la mise sur pied de notre groupe. Par conséquent, nos travaux ont été suspendus le 3 septembre. Le groupe a passé en revue toutes ces critiques et a préparé des documents pour y répondre, mais une ordonnance du tribunal nous interdit de les publier.

Oui, je suis au courant des critiques. Il y a des erreurs légitimes dans le rapport, que nous tenons à corriger, mais il y a aussi de nombreux aspects qui seront renforcés lorsque nous serons en mesure de publier la version révisée.

Will Greaves: Je vous remercie de cette précision. Il est bon d'entendre que les auteurs sont prêts à répondre à au moins quelques-unes des 114 critiques du public à l'égard du contenu scientifique de ce rapport.

Monsieur McKittrick, il y a 21 ans ce mois-ci, vous avez témoigné devant le Comité sur un sujet assez connexe — la politique en matière de changements climatiques. Dans ce témoignage, vous avez dit que les changements climatiques ont des « répercussions positives » pour le Canada, particulièrement pour les secteurs forestier et agricole. Je me demande si l'expérience et les preuves obtenues au fil des 21 dernières années ont changé votre point de vue sur l'un ou l'autre de ces secteurs et la façon dont ils ont été touchés par le changement climatique.

Ross R. McKittrick: Je n'ai pas fait de travail original sur la foresterie et les impacts climatiques, mais je connais le travail des autres. En général, on s'attend à ce que les pays de latitude nord, comme le Canada et la Russie, demeurent des bénéficiaires nets

pour l'agriculture et la foresterie en raison des changements climatiques.

Le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ou GIEC, l'a clairement indiqué pour la foresterie. Des études récentes que j'ai vues, y compris dans la revue *Nature*, continuent de dire que le Canada, dans l'ensemble pour l'agriculture, tirera des avantages nets d'une saison de croissance plus longue, de conditions plus chaudes et de conditions généralement favorables pour les types de cultures qui ne sont pas nécessairement durables dans notre climat à l'heure actuelle.

Will Greaves: Il y a des points de vue divergents sur les répercussions du changement climatique sur la production agricole, et bon nombre d'entre eux sont corroborés par des preuves que nous avons de conditions de sécheresse persistante au pays. À l'automne 2025, en fait, 85 % des terres agricoles du Canada étaient touchées par la sécheresse. Je pense que cela laisse entendre qu'il pourrait y avoir une perspective plus ciblée de la façon dont l'agriculture sera affectée par les répercussions globales des changements climatiques, et pas seulement par l'augmentation de la température moyenne mondiale.

Quant aux effets des changements climatiques sur le secteur forestier... Cela a eu d'importantes répercussions et a suscité des préoccupations dans ma province. En 5 à 10 secondes, pourriez-vous nous dire comment le secteur forestier pourrait profiter de la hausse des températures mondiales?

Ross R. McKittrick: C'est dû en partie aux températures, mais aussi à l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'air, ce qui constitue un avantage direct pour la croissance des forêts.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Monsieur Clark, est-ce que vous croyez que les subventions aux énergies fossiles viennent contrer l'efficacité de la tarification du carbone industriel? Est-ce que ça nuit au déploiement des technologies et des infrastructures d'énergie propre?

[Traduction]

Jason Clark: Je vous remercie de la question. Cependant, notre organisation et notre alliance n'étudient pas le secteur pétrolier et gazier. Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Je pense que d'autres sont mieux placés pour vous répondre.

[Français]

Patrick Bonin: Le fait que le gouvernement finance les énergies fossiles n'a pas d'effet sur l'efficacité de la tarification du carbone, selon vous.

• (1300)

[Traduction]

Jason Clark: Le secteur pétrolier et gazier n'est tout simplement pas un enjeu sur lequel nous travaillons.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

Est-ce que ça enlève de l'argent pour le déploiement d'énergies propres, par exemple? Est-ce que ça crée une compétition? Est-ce que ça crée une inégalité, sur le plan économique, si un secteur est financé et pas l'autre?

[Traduction]

Jason Clark: Ce que nous avons vu, et nous l'avons certainement préconisé, c'est la prestation des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, les CII. L'un des éléments que j'aimerais souligner, et que nous avons également préconisés, c'est la prolongation et l'expansion de ces crédits. Je pense que c'est important et productif...

[Français]

Patrick Bonin: Je vous remercie, mais ce n'était pas vraiment ça, ma question.

Vous avez publié un rapport dans lequel vous mentionnez que le Canada recule dans le classement mondial des investissements dans la transition énergétique, alors que l'Arabie saoudite remonte en flèche. Pouvez-vous m'expliquer ça rapidement?

[Traduction]

Jason Clark: Parlez-vous de l'investissement du Canada dans l'énergie propre?

Patrick Bonin: L'investissement de transition.

Jason Clark: C'est l'investissement de transition.

Selon BloombergNEF, nous avons constaté une diminution l'an dernier, où le Canada ne s'est plus classé parmi les 10 premiers pays sur le plan des investissements. Cela s'explique en partie par la suppression de la subvention pour les véhicules électriques, qui a été rétablie depuis. Nous espérons que le Canada récupérera sa place parmi les 10 premiers l'an prochain.

C'est une occasion très importante. Comme je l'ai mentionné, on parle là de 3 billions de dollars par année à l'échelle mondiale. Nous croyons que le Canada est incroyablement bien placé pour capter une partie du marché, non seulement dans des domaines comme l'électricité propre, dont votre Comité a beaucoup entendu parler et à laquelle il a beaucoup réfléchi, mais aussi...

La présidente: Merci, monsieur Clark.

[Français]

Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Bexte, pour cinq minutes.

David Bexte: Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins. Je vous remercie de votre contribution aujourd'hui. J'espère que nous en profiterons tous.

Je vais commencer par M. McKittrick. Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus, même si nous avons entendu le témoignage du Réseau Action Climat qui dénigre votre modèle et malgré un certain mépris à l'égard de la notion de fuite de carbone.

D'après vous — je sais que vous ne représentez pas Statistique Canada —, quelle partie de notre économie commerciale est liée à des pays qui n'ont pas de tarification du carbone? Entre nos concurrents et nos clients, comment sommes-nous exposés au monde?

Ross R. McKittrick: Je n'ai pas de chiffres précis en tête, mais en règle générale, environ 75 à 80 % de nos exportations aboutissent

aux États-Unis. Ce n'est pas vrai que les États-Unis n'ont aucune politique climatique ou qu'il n'y a pas de tarification du carbone. Certaines administrations y souscrivent, mais pas à l'échelle nationale. De même, avec des pays d'Asie, comme l'Inde et la Chine, s'ils ont des prix du carbone, ils sont à un niveau moyen de minimis.

En Europe, il y a un système de tarification du carbone beaucoup plus sérieux. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et les autres participants au système européen d'échange de droits d'émission ont des systèmes comparables de tarification du carbone, bien que les prix dans le système européen soient restés très bas pendant longtemps. Ce n'était pas plus grave que ça.

De mémoire, je dirais qu'environ 80 % de nos échanges commerciaux vont à des pays qui n'ont pas une tarification du carbone significative.

David Bexte: Pourriez-vous nous dire comment on souhaite harmoniser notre économie avec les échanges commerciaux avec des pays qui ont une sorte de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ce qui fait que nous ne sommes absolument pas concurrentiels par rapport à tous ces autres pays? Plus de 90 % de nos échanges ne s'en soucient pas vraiment, mais nous sommes...

Pouvez-vous nous parler de ce paradoxe?

Ross R. McKittrick: Supposons que nous n'ayons pas ce système de tarification et que nous payions le coût total des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières pour les pays qui l'ont imposé. En quoi cela différerait-il de l'auto-imposition d'un système de tarification du carbone sur toutes nos exportations? Je soupçonne que si nous absorbions le coût du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ce serait tout de même moins coûteux pour nous.

Autre chose que j'aimerais dire, c'est que nous entendons beaucoup parler de pays comme l'Allemagne et le Royaume-Uni. Nous devons nous demander si nous voulons vraiment reproduire leur expérience de désindustrialisation, parce qu'il y a certainement des problèmes dans les pays qui ne sont plus en phase avec leurs principaux concurrents, y compris en Asie. Par conséquent, c'est encore une fois un problème de fuite. Les émissions ne diminuent pas. Elles ne font que déménager vers d'autres pays. Au pays, le niveau de vie diminue considérablement.

• (1305)

David Bexte: Je vois. Le niveau de vie des Canadiens en souffrira. Merci.

J'aimerais à présent m'adresser à Fertilisants Canada. Notre temps est presque écoulé, alors je serai vraiment bref.

La pénurie est un problème dans toutes les économies du monde, mais particulièrement en Amérique du Nord et au Canada. Dans le secteur agricole, les intrants d'engrais sont importants, surtout en cette période de l'année où l'on commence à semer. Je sais que les intrants suscitent beaucoup d'anxiété à l'heure actuelle.

Dans quelle mesure sommes-nous un importateur ou un exportateur net d'urée et d'autres produits de ce genre? Nous les fabriquons ici, mais nous en exportons et en importons aussi beaucoup. Comment cela contrôle-t-il le prix?

À quel point notre industrie est-elle en danger parce que nous ne remplaçons pas les usines et l'infrastructure afin de fabriquer ces produits nous-mêmes pour des motifs de sécurité nationale?

Nadine Frost: Je vais répondre à cette question. Merci.

Du point de vue des engrais azotés, le Canada exporte environ 35 % de sa production — principalement vers les États-Unis —, mais nous en importons également pas mal, surtout dans l'Est du Canada.

Quant à la dynamique des prix mondiaux des engrais azotés, nous vendons nos produits sur un marché mondial. Nous sommes des preneurs de prix, pas des fixeurs de prix.

David Bexte: La taxe sur le carbone dans l'industrie et ces mécanismes et stratagèmes de tarification du carbone étouffent-ils la construction de nouvelles usines et infrastructures au Canada?

Nadine Frost: Il est difficile d'établir un lien direct entre les deux. Je dirais que l'investissement global nécessaire pour mettre en service une nouvelle installation de production d'azote est très important. Il s'agit de milliards de dollars. La dernière fois qu'une usine d'engrais azoté a ouvert ses portes au Canada, c'était en 1992.

David Bexte: Étant donné les importants échanges commerciaux avec les États-Unis dans le domaine de l'urée, surtout en ce qui concerne les produits, nos promoteurs sont vraiment lésés par l'absence d'une tarification du carbone de leur part.

Merci beaucoup. Le temps est écoulé.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bexte.

Enfin, pour conclure l'étude sur le carbone industriel qu'il a proposée, nous entendrons M. St-Pierre. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Eric St-Pierre: Je tiens à remercier le Comité d'avoir étudié cette politique climatique très importante. C'est en novembre dernier que nous avons fait cette demande d'étude du prix du carbone dans le secteur industriel. Je suis heureux que nous terminions cette étude, et j'ai vraiment hâte de prendre connaissance des recommandations qui en découleront.

Merci à tous de votre contribution. Je vous remercie d'être venus témoigner aujourd'hui.

J'ai une question pour Fertilisants Canada au sujet de l'hydrogène et des crédits d'impôt à l'investissement. Je me demande si vous pouvez nous en dire davantage sur ce qu'il faudrait pour produire de l'hydrogène propre. Je pense au vert ou au bleu, ou à la couleur dont vous voudrez discuter... de la production d'hydrogène à celle de l'ammoniac. Discuter du lien avec les crédits d'impôt.

Je pense que Fertilisants Canada a appuyé certains crédits d'impôt, mais si vous pouviez nous en dire un peu plus à ce sujet, ce serait apprécié.

Nadine Frost: Absolument. Oui, nous avons généralement appuyé cette série de crédits d'impôt sur l'économie propre, mais nous avons critiqué la portée et les délais dans lesquels ils sont appliqués. Pour bon nombre de ces projets, comme un projet d'hydrogène propre, par exemple, il y a eu beaucoup d'intérêt dans le domaine ces dernières années, mais peu de projets ont pu aboutir à une décision finale en matière d'investissement.

L'hydrogène propre et l'ammoniac propre sont essentiellement de la même famille. Si nous avons une histoire de l'ammoniac propre à raconter, ce n'est pas au Canada qu'elle se déroule en ce moment. Ce que nous constatons, c'est que certains de ces investissements dans la réduction des émissions de carbone et l'ammoniac propre vont généralement à d'autres pays, comme les États-Unis, où il y a des incitatifs fiscaux en fonction de la production.

À l'heure actuelle, le crédit d'impôt à l'investissement en hydrogène propre n'est pas viable. Quant à celui pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, le CUSC, il a plus de potentiel, mais nous aimerions qu'il soit élargi au niveau de la portée et de l'échéancier.

Eric St-Pierre: Monsieur Clark, merci d'être venu aujourd'hui.

Pourriez-vous nous dire si la tarification du carbone dans le secteur industriel est l'un de nos mécanismes ou outils les plus efficaces pour réduire les émissions et lutter contre les changements climatiques?

Jason Clark: Bien que la réduction des émissions et le climat ne soient pas le point de mire de notre organisation, je pense que les recherches montrent assez clairement que l'élan en matière d'émissions dans l'ensemble de l'économie suit la bonne tendance. Le prix industriel est un mécanisme des plus efficaces, voire le plus efficace, que nous ayons pour réduire nos émissions.

• (1310)

Eric St-Pierre: Je crois que vous avez mentionné que Nouvelle Économie Canada compte plus de 70 membres et que vous représentez près d'un demi-million de travailleurs partout au Canada.

Jason Clark: C'est bien cela.

Eric St-Pierre: C'est très important. Cela me rappelle aussi le secteur de l'efficacité énergétique, qui représente environ un demi-million de travailleurs partout au pays et dont profitent toutes nos circonscriptions.

Est-ce que tous vos membres de Nouvelle Économie Canada appuient la tarification du carbone dans le secteur industriel? Dans l'affirmative, pourquoi?

Jason Clark: Je pense que, de façon générale, la réponse est oui. Cela dit, je pense qu'il est également important que la politique soit souple.

J'ai parlé de la possibilité d'effectuer une analyse de la compétitivité. Le système est délibérément conçu pour que les émetteurs industriels n'aient pas à assumer des coûts énormes. Cela dit, certaines de nos organisations partenaires sont actuellement aux prises avec des difficultés. Je ne dis pas que ce soit à cause du prix industriel, mais les secteurs touchés par les tarifs douaniers sont particulièrement en difficulté à l'heure actuelle et pourraient devoir envisager d'autres formes de soutien.

Eric St-Pierre: Plus tôt dans votre témoignage, vous avez mentionné trois points clés. Le premier est la certitude des politiques. Un prix du carbone dans le secteur industriel est bon pour l'accès aux marchés mondiaux. Vous avez mentionné l'Allemagne, le Japon, le Brésil et d'autres pays. Certains ont un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Vous avez également dit que la tarification du carbone dans le secteur industriel contribue à stimuler l'innovation.

Il me reste une minute. Pourriez-vous nous dire comment l'adoption par le Canada d'une tarification robuste du carbone industriel nous permettrait de prospérer sur le plan économique et d'avoir accès aux marchés mondiaux? Si vous pouviez décortiquer ce deuxième point, ce serait formidable.

Jason Clark: Ce que nous avons constaté, c'est que l'on investit déjà des milliards de dollars dans les faibles émissions de carbone partout au pays. Les investissements qui ont été faits ou qui sont en attente d'une décision finale reposent sur l'existence d'un prix industriel. Je vous signale que l'Institut climatique du Canada a mené des recherches sur plus de 70 projets de ressources industrielles et naturelles d'une valeur combinée de 57 milliards de dollars qui misent sur l'existence d'un prix. Ce n'est pas rien.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup. C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui.

Merci beaucoup à tous les témoins d'être venus et d'avoir participé. Nous vous en sommes très reconnaissants.

À titre de rappel, notre prochaine réunion n'aura pas lieu mardi. Ce sera jeudi à 11 heures, la semaine prochaine.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>